

30 ans d'ABioDoc !



PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME  
SPÉCIFIQUE

N°301 **BIO**  
**PRESSE**

SEPTEMBRE 2023

ABIODOC FÊTE SES 30 ANS !

Depuis 30 ans, ABioDoc collecte et capitalise des documents en lien avec toutes les productions végétales, du blé à la courgette et de la pomme à la vigne, en passant par le safran, le thym ou le chanvre, mais aussi le shiitaké ou la spiruline; ainsi qu'avec toutes les productions animales, des ruminants (vaches laitières, ovins...) aux monogastriques (porcs, volailles, lapins...), mais aussi les abeilles, les poissons... Les sujets traités vont de la production à la distribution, en passant par la transformation et la réglementation. Découvrez le [dossier de presse](#) et la [vidéo](#) sur les 30 ans d'ABioDoc.

Sophie Valleix, Responsable d'ABioDoc-VetAgro Sup.

## AGENDA

*(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)*

**Du 3 au 6 octobre 2023, à Clermont-Ferrand (63)**

Sommet de l'Élevage

<https://www.sommet-elevage.fr/sommet-de-l-elevage-2023>

**Le 5 octobre 2023, de 14h à 17h, dans le cadre du Sommet de l'Élevage, à Clermont-Ferrand (63), en présentiel et en web-conférence**

BioThémas « Focus sur les élevages biologiques : Quelques résultats récents de la recherche-développement en élevages bovins allaitants et laitiers, ovins allaitants et porcins en AB »

<https://pole-bio-massif-central.org/les-bio-themas/>

**Du 13 au 15 octobre 2023, à Nantes (44)**

Salon Zen&Bio

<https://www.salon-zenetbio.com>

**Le 17 octobre 2023, au Centre CTIFL de Balandran, à Bellegarde (30)**

Rencontre Technique Plantes de service, organisée par le CTIFL

[https://www.ctifl.fr/rencontre-technique-plantes-de-service?utm\\_source=brevo&utm\\_campaign=EVENTS%20inscripti%20-%20RT%20Balandran%201710&utm\\_medium=email](https://www.ctifl.fr/rencontre-technique-plantes-de-service?utm_source=brevo&utm_campaign=EVENTS%20inscripti%20-%20RT%20Balandran%201710&utm_medium=email)

**Le 19 octobre 2023, Salle polyvalente Agroparc Avignon (84)**

Journée scientifique UMT SI Bio - Diversifier les systèmes cultivés pour les rendre plus agroécologiques

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfyYTzarzrdJuySAzY740iEGzf\\_C04CZnwr26MrXZCXhgsVOW/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfyYTzarzrdJuySAzY740iEGzf_C04CZnwr26MrXZCXhgsVOW/viewform)

**Du 20 au 22 octobre 2023, à Marseille (13)**

Salon Artemisia

<https://www.salon-artemisia.com/>

**Du 22 au 24 octobre 2023, à Paris Nord Villepinte (93)**

Salon Natexpo

<https://natexpo.com/>

**Du 24 au 26 octobre 2023, à Saint-Flour (15)**

Biennales des Conseillers Fourragers 2023

<https://idele.fr/detail-evenement/biennales-des-conseillers-fourragers-2023>

**Du 27 au 30 octobre 2023, à Strasbourg (67)**

Salon Bio&Co

<https://www.salonbioeco.com/strasbourg-automne>

**Du 2 au 5 novembre 2023, à Madrid (Espagne)**

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

**Le 7 novembre 2023, Espace Saint-Martin, à Paris 3<sup>ème</sup> (75)**

3<sup>èmes</sup> Rencontres des Grandes Cultures BIO, organisées par Arvalis-Institut du végétal, l'ITAB et Terres Inovia

<https://my.weeevent.com/3emes-rencontres-des-grandes-cultures-bio>

**Du 8 au 12 novembre 2023, au Parc Floral, à Paris (75)**

Salon Marjolaine

<https://www.salon-marjolaine.com/>

**Le 9 novembre 2023, au Centre CTIFL de Lanxade, à Prignonrioux (24)**

Rencontre Technique Fruits en Agriculture Biologique, co-organisée par le CTIFL et l'ITAB

[https://www.ctifl.fr/rencontre-technique-bio-2023?utm\\_source=brevo&utm\\_campaign=DCOM%20-%20ACTUS%20CTIFL%20juillet%202023%20-%202eme%20envoi&utm\\_medium=email](https://www.ctifl.fr/rencontre-technique-bio-2023?utm_source=brevo&utm_campaign=DCOM%20-%20ACTUS%20CTIFL%20juillet%202023%20-%202eme%20envoi&utm_medium=email)

## AGENDA (SUITE)

**Du 17 au 19 novembre 2023, à Lyon (69)**

Salon Zen&Bio

<https://www.salon-zenetbio.com>

**Le 21 novembre 2023, à l'Institut Agro de Rennes (35)**

Journée Technique « Porc Bio », co-organisée par l'IFIP et l'ITAB

<https://ifip.asso.fr/actualites/journee-techniqueporc-bio-ifip-itab-a-rennes/>

**Les 21 et 22 novembre 2023, au Centre international de conférences de Météo France, à Toulouse (31)**

Université Afferres2050

<https://afterres2050.solagro.org/2023/09/universite-afterres2050-reservez-les-dates/>

**Du 24 au 26 novembre 2023, à Lille (59)**

NATURABIO

<https://www.salon-naturabio.com/>

**Du 28 au 30 novembre 2023, au Parc des expositions de Montpellier, à Pérols (34)**

SITEVI

<https://www.sitevi.com/>

**Du 16 au 18 janvier 2024, au Parc des Expositions, à Angers (49)**

SIVAL

<https://www.sival-angers.com/>

**Les 22 et 23 janvier 2024 (digital)**

Session digitale du salon Millésime BIO

<https://www.millesime-bio.com/>

**Du 29 au 31 janvier 2024, au Parc des expositions de Montpellier (34)**

Salon Millésime BIO

<https://www.millesime-bio.com/>

**Du 13 au 16 février 2024, à Nuremberg (Allemagne)**

Salons Biofach 2024 & Vivanness 2024

<https://www.biofach.de/en>

**Du 24 février au 3 mars 2024, à Paris Expo - Porte de Versailles (75)**

Salon International de l'Agriculture

<https://www.salon-agriculture.com/>

**Du 1<sup>er</sup> au 3 mars 2024, à A Coruña (Espagne)**

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

**Du 12 au 14 mars 2024, à Angers (49)**

Journées de Printemps de l'AFPF

<https://afpf-asso.fr/journees-de-printemps-2024>

**Du 19 au 21 mars 2024, à Montpellier (34)**

Colloque « Les interactions culture-élevage, leviers de résilience des agricultures face aux crises du XXI<sup>ème</sup> siècle ? »

<https://interactions-culture-elevage.colloque.inrae.fr/>

**Du 9 au 12 mai 2024, à Barcelone (Espagne)**

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

**Du 24 au 27 novembre 2024, à Paris Nord Villepinte (93)**

SIMA 2024

<https://www.simaonline.com/>

Pour plus de dates d'évènements bio :

[www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

## SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Productions animales</b> .....                 | <b>4</b>  |
| Apiculture .....                                  | 4         |
| Elevage .....                                     | 4         |
| <b>Productions végétales</b> .....                | <b>13</b> |
| Arboriculture .....                               | 13        |
| Contrôle des adventices .....                     | 16        |
| Grandes cultures .....                            | 17        |
| Jardinage .....                                   | 20        |
| Maraîchage .....                                  | 20        |
| Plantes aromatiques et médicinales .....          | 22        |
| Protection phytosanitaire .....                   | 23        |
| Sol .....   | 23        |
| Viticulture .....                                 | 24        |
| <b>Marché</b> .....                               | <b>27</b> |
| Filière .....                                     | 27        |
| Statistiques .....                                | 33        |
| <b>Ecologie et ruralité</b> .....                 | <b>34</b> |
| Agriculture-environnement .....                   | 34        |
| Développement rural .....                         | 34        |
| Environnement .....                               | 39        |
| <b>Vie professionnelle</b> .....                  | <b>41</b> |
| Annuaire .....                                    | 41        |
| Etranger .....                                    | 42        |
| Conversion .....                                  | 43        |
| Formation .....                                   | 44        |
| Organisation de l'Agriculture Biologique .....    | 44        |
| Politique agricole .....                          | 45        |
| Réglementation .....                              | 46        |
| <b>Recherche et système spécifique</b> .....      | <b>47</b> |
| Agriculture Biodynamique .....                    | 47        |
| Recherche .....                                   | 49        |
| <b>BREVES ABIODOC</b> .....                       | <b>51</b> |
| Bulletin d'abonnement .....                       | 58        |
| Tarifs du service documentaire .....              | 58        |
| Bon de commande .....                             | 59        |
| Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités ..... | 60        |


# BIOPRESSE





Revue éditée et imprimée par ABioDoc  
Centre National de Ressources  
en Agriculture Biologique,  
avec le soutien du ministère  
en charge de l'Agriculture,  
de l'Agence Nationale de la  
Cohésion des Territoires,  
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup  
Campus agronomique de Clermont  
89, Avenue de l'Europe  
BP 35 - 63370 LEMPDES (France)  
Tél : 04.73.98.13.99  
[abiodyc.contact@vetagro-sup.fr](mailto:abiodyc.contact@vetagro-sup.fr)  
[www.abiodyc.com](http://www.abiodyc.com)

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodyc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodyc-vetagro-sup-831559206/>

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

### RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

### RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Stéphane JOSEPH

### ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélié BELLEIL, Héloïse BUGAUT, Juliette COUVAL, Julie GRENIER,  
Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX



## PRODUCTIONS ANIMALES

### APICULTURE

#### Rencontre avec Raphaël Botta, apiculteur bio à Joinville (52)

DROUAILLET Maëlle

Raphaël Botta est apiculteur bio, à Joinville (52), depuis 2015. Installé seul pour l'instant, tout en projetant de monter un GAEC apicole avec sa compagne, Raphaël gère environ 450 ruches, dont 350 productives, avec une aide saisonnière. Il récolte environ 20 kg de miel par ruche, 5 fois par an, pour disposer de miels particuliers, qu'il commercialise en pots, en vente directe et semi-directe (magasins de producteurs). Dans cette interview, l'apiculteur partage son expérience dans la gestion des ruchers et ses observations concernant les habitudes des consommateurs.

<https://biograndest.org/wp-content/uploads/2023/03/lab61-web.pdf>

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N ° 61, 01/04/2023, 2 pages (p. 10-11)

réf. 301-064

#### La propolis : un produit de la ruche à connaître et faire connaître !

MONTCHER Cloé

La propolis est l'un des nombreux produits de la ruche. Cette substance est fabriquée par les abeilles, du printemps à la fin de l'été, à partir d'au moins 50 % de résines naturelles de bourgeons ou d'écorces. Le but est de protéger les colonies en réduisant les accès. Pour les apiculteurs, c'est un produit qui peut se récolter, se transformer et, in fine, se valoriser, pur ou transformé, et dont les propriétés sont nombreuses : antioxydante, anti-inflammatoire, antibiotique, neuroprotectrice, cicatrisante, immunostimulante... Lors d'une journée de formation, plusieurs apiculteurs ont pu échanger sur leurs pratiques et bénéficier de l'expertise de Maxime Chaillou, de l'ADA AuRA. Cet article rapporte quelques éléments échangés à cette occasion sur la récolte et la valorisation de la propolis (process de transformation et aspects réglementaires).

[http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/LA LUCIOLE N ° 37, 23/09/2022, 2 pages \(p. 26-27\)](http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/LA_LUCIOLE_N_37_23/09/2022_2_pages_(p.26-27))

réf. 301-095

### ÉLEVAGE

#### Améliorer la santé des veaux et des porcelets grâce aux plantes médicinales : Potentiel de la phytothérapie d'un point de vue scientifique

AYRLE-STAUSS Hannah / WALKENHORST Michael / WOPFNER Sonja / ET AL.

L'utilisation de plantes médicinales peut contribuer à la prévention et au traitement des maladies affectant les jeunes animaux, notamment les veaux et les porcelets. En complément des traitements vétérinaires, elle permet, en outre, de soutenir le rétablissement des animaux. Ce document présente les plantes médicinales les plus utilisées traditionnellement et les plus prometteuses d'un point de vue scientifique, et explique comment les utiliser dans la pratique. Il inclut des mesures simples, qui permettent souvent de neutraliser les agents pathogènes à un stade précoce et de réduire la vulnérabilité des animaux aux maladies.

<https://orgprints.org/id/eprint/49882/>

2023, 24 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 301-101



## Pour l'amour des bêtes

PELLUCHON Corine / PORCHER Jocelyne

La condamnation de l'exploitation industrielle des animaux est partagée par un grand nombre de personnes, et en particulier par Jocelyne Porcher et Corine Pelluchon. Pourtant, au nom de l'amour des bêtes, ces dernières s'opposent radicalement. Si Corine Pelluchon estime que la mise à mort d'un animal élevé pour sa chair est moralement problématique, Jocelyne Porcher, qui fut éleveuse, considère que c'est par le prisme du travail qu'il faut interroger la place de la mort dans nos relations avec les animaux. Cette question abyssale - a-t-on le droit de tuer des animaux ? - est au cœur de l'argumentation des deux auteures qui font part de leur expérience, en partageant à la fois leurs certitudes et leurs doutes.

2022, 160 p., éd. MIALET-BARRAULT ÉDITEURS

réf. 301-049

## Sécheresse : On n'entend plus chanter les oiseaux en alpage

DEMARQUE Fanny / BERTHIER Céline

Les alpages sont des milieux fragiles. Ils sont particulièrement touchés par les sécheresses. À l'automne 2022, les torrents étaient souvent à sec, les insectes s'étaient raréfiés, tout comme les chants d'oiseaux. Faute de neige durant l'hiver précédent, et donc d'eau, les animaux auraient dû redescendre des alpages plusieurs semaines avant la date habituelle afin d'éviter de les surpâturer. Cependant, l'herbe et le foin manquaient aussi dans les prairies situées plus bas et les éleveurs et les bergers se sont retrouvés face à un dilemme. Le manque d'eau ne joue pas seulement sur la ressource en herbe, il complique aussi l'abreuvement des troupeaux. Le passage des troupeaux vers des points d'eau restreints entraîne de l'érosion et de la poussière qui provoque des problèmes respiratoires chez les animaux. Cette pénurie d'eau a également des impacts négatifs sur les performances zootechniques des troupeaux. Elle complique aussi les choses en élevage laitier : sans eau, il est impossible d'actionner les machines à traire et de faire de la transformation fromagère. Parallèlement, les aménagements touristiques, notamment pour le ski, se poursuivent. Comment les bergers et les défenseurs des alpages peuvent lutter contre les milliards d'euros de chiffre d'affaires générés par l'industrie du tourisme ? Certains bergers tentent de s'adapter : mise en place de poches d'eau pour récupérer la fonte des neiges, faire des allers-retours avec des tonnes à eau lorsque l'alpage est accessible avec un véhicule, creuser des bassins pour récupérer de l'eau de pluie (mais l'évaporation colossale limite cette méthode de stockage).

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 386, 01/09/2022, 2 pages (p. 10-11)

réf. 301-003



## Faire pâturer ses couverts en ovins et bovins

JACQUELINE Marie

Le GAEC Le Pay et le GAEC La Liberté, tous deux en Vendée et conduits en agriculture biologique, font pâturer leurs couverts végétaux, depuis plusieurs années. Le GAEC Le Pay élève 1000 brebis vendéennes et charmoises, ainsi que des vaches charolaises et des volailles de chair. Pour diminuer les coûts alimentaires du troupeau ovin, les associés ont décidé d'augmenter le temps de pâturage en faisant pâturer des couverts végétaux. Ces derniers sont semés sur 20 ha, début août, à la suite d'une culture céréalière. Ils sont composés de colza fourrager et d'un mélange de trèfles. Ces couverts sont pâturés jusqu'à l'implantation de cultures de printemps (maïs et tournesol). Hors année sèche, un quart des couverts est arrosé afin de créer un décalage dans la pousse et de faciliter la conduite du pâturage. Les brebis font, en moyenne, trois tours par parcelle. Le GAEC La Liberté élève 80 vaches laitières Prim'Holstein. Les couverts végétaux sont adaptés en fonction des animaux : un mélange de moha-trèfle squarrosus-colza est utilisé pour les génisses ; et un mélange colza fourrager-millet perlé est semé pour les vaches. Le mélange pour les génisses est semé derrière un maïs, et celui pour les vaches est implanté en semis direct sur des prairies qui ont été affectées par la sécheresse.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46667>  
 ATOUT TREFLE (L') N ° 106, 15/09/2022, 2 pages (p. 4-5)

réf. 301-008

## Contre le parasitisme en bio par la prévention

BARGAIN Véronique

Dans les systèmes d'élevage biologique, souvent très herbagers, la maîtrise du parasitisme est essentielle pour assurer une bonne santé du troupeau. Pour ce faire, quelques règles de base, axées principalement sur la prévention et rappelées dans cet article, sont à respecter. Cela passe, en particulier, par une hygiène correcte et une bonne alimentation du troupeau et par une gestion du pâturage adaptée (temps de retour sur les parcelles suffisamment long notamment).

REUSSIR LAIT N ° 370, 01/07/2022, 2 pages (p. 42-43)

réf. 301-082

## Cap Protéines : Autonomie protéique : Les éleveurs témoignent – Témoignages d'éleveurs ovins lait bio

WOILTOCK Alexine / BLAYAC Camille /  
 RONIN Antoine / ET AL.

Le volet « Élevage » du programme Cap Protéines vise à accroître l'autonomie protéique des élevages de ruminants et des territoires français. Dans le cadre de ce programme, les pratiques et les systèmes de production de certains élevages (répartis sur l'ensemble du territoire français) favorisant l'autonomie protéique de l'exploitation ont été détaillés sous forme de fiches techniques. Au moins sept d'entre elles portent sur des élevages ovins lait conduits en agriculture biologique. Ces élevages sont principalement basés en Bretagne et en Aveyron. Ils ont mis en place plusieurs stratégies : améliorer la qualité des fourrages, diversifier les cultures fourragères, jouer sur la mixité des troupeaux ovins-bovins... Pour cela, ces éleveurs ont actionné plusieurs leviers techniques, que ce soit au niveau des cultures (recours à du séchage en grange, implantation de prairies multi-espèces et de mélanges riches en légumineuses...) ou de la conduite d'élevage (désaisonner pour profiter de la repousse automnale en début de lactation, favoriser le pâturage automnal et hivernal...). Chaque fiche contient ainsi : des renseignements sur l'exploitation qui a mis en place ces stratégies/leviers ; des informations techniques sur la mise en place de ces derniers ; des données technico-économiques liées à leur mise en œuvre. Ces fiches évaluent également ces stratégies et leviers à l'aide d'indicateurs portant sur différents aspects : l'autonomie protéique, la facilité de mise en œuvre, le coût de mise en œuvre, le délai de réponse et l'impact environnemental. D'autres fiches pourront venir compléter ces témoignages. Elles seront disponibles sur le site internet du programme Cap Protéines.

<https://www.cap-proteines-elevage.fr/temoignages-d-eleveurs?scroll=1>

2022, 7 fiches techniques, éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE / TERRES INOVIA

réf. 301-005



## Effects of 100% organic feeding on performance, carcass composition and fat quality of fattening pigs

*Effets d'une alimentation 100 % biologique sur les performances, la composition de la carcasse et la qualité du gras des porcs à l'engraissement (Anglais)*

QUANDER-STOLL Nele / BAUTZE David / ZOLLITSCH W. / ET AL.

En Europe, depuis le 1er janvier 2022, les élevages porcins biologiques doivent assurer une alimentation 100 % bio à leurs animaux. La principale difficulté est d'assurer la qualité protéique de la ration, équilibrée auparavant avec les 5 % d'aliments conventionnels autorisés (protéines de pommes de terre notamment). Dans le cadre d'un essai sur trois fermes suisses, l'impact de cette évolution réglementaire sur les performances zootechniques de 700 porcs charcutiers a été étudié. Une ration de contrôle, composée de 95 % d'aliments d'origine biologique, a été comparée à une ration 100 % bio contenant plus de tourteau de soja et de légumineuses à graines. Les performances d'engraissement des porcs nourris avec la ration 100 % biologique étaient moindres, avec des gains de poids quotidiens légèrement inférieurs, un poids de carcasse plus faible et des valeurs d'iode et d'AGPI (acides gras polyinsaturés) significativement plus élevées dans le lard dorsal. Malgré cela, une alimentation 100 % biologique est jugée cohérente et utile par les auteurs.

<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/01448765.2022.2119889>

BIOLOGICAL AGRICULTURE & HORTICULTURE N ° Vol. 38, n ° 4, 19/09/2022, 14 pages (p. 271-284)

réf. 301-083

## Stocker plus de fourrages pour faire face aux aléas climatiques

VIGIER Vincent / LACHAVANNE Stéphanie

Les éleveurs doivent faire face à des sécheresses de plus en plus fréquentes, au printemps, en été ou parfois même les deux. Plusieurs conseillers des Chambres d'agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Puy-de-Dôme, Cantal et Savoie Mont Blanc notamment) ont travaillé sur l'évaluation des impacts techniques et économiques de ces sécheresses et sur les leviers mobilisables par les éleveurs. Ils ont utilisé, entre autres, les références issues du projet BioRéférences Massif Central. À titre d'exemple, pour une sécheresse de printemps-été induisant une baisse de 30 % des ressources fourragères disponibles, l'impact économique pour un élevage de veaux lourds peut dépasser les 30 000 €. Dans un tel contexte, la constitution de stocks, à distribuer ensuite lors d'un trou d'été, est indispensable. Plusieurs leviers peuvent permettre d'y parvenir : la diminution du chargement, la mise en place de cultures céréalières, le semis en direct d'un méteil fourrager et d'espèces prairiales dans une prairie vivante et, bien évidemment, le bon entretien de la prairie.

[https://aura.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Auvergne-Rhone-Alpes/Reperes\\_Tech\\_Bio\\_n18\\_10\\_2022.pdf](https://aura.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Auvergne-Rhone-Alpes/Reperes_Tech_Bio_n18_10_2022.pdf)

REPÈRES TECH&BIO N ° 18, 01/10/2022, 2 pages (p. 3-4)

réf. 301-087



## Cap Protéines : Autonomie protéique : Les éleveurs témoignent – Témoignages d'éleveurs bovins viande bio

GUERET Jean-Marie / FALENTIN Etienne /  
BOUGAREL Francis / ET AL.

Le volet « Élevage » du programme Cap Protéines vise à accroître l'autonomie protéique des élevages de ruminants et des territoires français. Dans le cadre de ce programme, les pratiques et les systèmes de production de certains élevages (répartis sur l'ensemble du territoire français) favorisant l'autonomie protéique de l'exploitation ont été détaillés sous forme de fiches techniques. Au moins dix d'entre elles portent sur des élevages bovins allaitants en agriculture biologique. Ces élevages ont mis en place plusieurs stratégies : produire de la viande bovine avec le maximum d'herbe, favoriser les synergies entre les cultures et l'élevage, mettre en place des pratiques pour récolter des fourrages riches en protéines, implanter des cultures riches en protéines... Pour cela, ces éleveurs ont actionné plusieurs leviers techniques, que ce soit au niveau des cultures (culture de luzerne pure, de prairies multi-espèces, de méteils grains, de méteils immatures, de cultures dérochées semées sous couvert...) ou au niveau de la conduite d'élevage (maximiser le pâturage, faire du pâturage tournant intensif...). Chaque fiche contient ainsi : des renseignements sur l'exploitation qui a mis en place ces stratégies/leviers ; des informations techniques sur la mise en place de ces derniers ; des données technico-économiques liées à leur mise en œuvre. Ces fiches évaluent également ces stratégies et leviers à l'aide d'indicateurs portant sur différents aspects : le niveau d'autonomie protéique, le niveau de facilité de mise en œuvre, le coût de mise en œuvre, le délai de réponse et l'impact environnemental. D'autres fiches pourront venir compléter ces témoignages. Elles seront disponibles sur le site internet du programme Cap Protéines.

<https://www.cap-proteines-elevage.fr/temoignages-d-eleveurs?scroll=1>

2022, 10 fiches techniques, éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE / TERRES INOVIA

réf. 301-006

## Cap Protéines : Autonomie protéique : Les éleveurs témoignent – Témoignages d'éleveurs caprins lait bio

BAUDRON Jennifer / DESANLIS Benoit /  
BOTHOREL Juliette / ET AL.

Le volet « Élevage » du programme Cap Protéines vise à accroître l'autonomie protéique des élevages de ruminants et des territoires français. Dans le cadre de ce programme, les pratiques et les systèmes de production de certains élevages (répartis sur l'ensemble du territoire français) favorisant l'autonomie protéique de l'exploitation, ont été détaillés sous forme de fiches techniques. Au moins six d'entre elles portent sur des élevages caprins lait conduits en agriculture biologique. Ces derniers ont mis en place plusieurs stratégies : diversifier les modes de récolte des fourrages, favoriser le pâturage, jouer sur les complémentarités entre différentes natures de sol afin de diversifier les cultures fourragères... Pour cela, ces éleveurs ont actionné plusieurs leviers techniques, que ce soit au niveau des cultures (implantation de prairies multi-espèces, de luzerne, de sorgho, de sainfoin, de méteil grain, réintroduction d'un paysage bocager en zone de plaine pour favoriser le pâturage – ombre et effet coupe-vent -) ou au niveau de la conduite d'élevage (étaler la production des prairies pour répartir les besoins des animaux sur les différents pics de pousse d'herbe, affouragement en vert). Chaque fiche contient ainsi : des renseignements sur l'exploitation qui a mis en place ces stratégies/leviers ; des informations techniques sur la mise en place de ces derniers ; des données technico-économiques liées à leur mise en œuvre. Ces fiches évaluent également ces stratégies et leviers à l'aide d'indicateurs portant sur différents aspects : le niveau d'autonomie protéique, le niveau de facilité de mise en œuvre, le coût de mise en œuvre, le délai de réponse et l'impact environnemental. D'autres fiches pourront venir compléter ces témoignages. Elles seront disponibles sur le site internet du programme Cap Protéines.

<https://www.cap-proteines-elevage.fr/temoignages-d-eleveurs?scroll=1>

2022, 6 fiches techniques, éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE / TERRES INOVIA

réf. 301-007





## Innovations et nouvelles pratiques agroécologiques : Des solutions techniques testées par les éleveurs avec leurs techniciens

SAGOT Laurence

Le programme So\_Perfects de la région Nouvelle-Aquitaine a permis à des éleveurs et à des techniciens de coopératives, à des organisations agricoles et à des organismes d'enseignement et de recherche de travailler sur les enjeux de durabilité en élevages ovins. Ce document regroupe les communications de la journée de restitution du programme du 10 février 2023, qui constituent de nouvelles références sur des sujets en lien avec l'agroécologie : - le pâturage des brebis derrière les vaches en hiver ; - le pâturage du sorgho et du millet en été ; - le pâturage de légumineuses moins communes (fenugrec et sainfoin) ; - la silphie, nouvelle plante plus résistante à la sécheresse ; - les pistolets drogueurs connectés, pour limiter les doses d'antiparasitaires ; - la qualité du colostrum ; - le tænia chez les agneaux ; - les luttes naturelles de printemps ; - la dolomie en litière ; - la tonte des brebis et des agneaux...

[https://idele.fr/?eID=cmis\\_download&olD=workspace://SpacesStore/ce1b4172-4a45-43de-a6a6-672ab330fe63](https://idele.fr/?eID=cmis_download&olD=workspace://SpacesStore/ce1b4172-4a45-43de-a6a6-672ab330fe63)

2023, 28 p., éd. CIIRPO (Centre Interrégional d'Information et de Recherche en Production Ovine) / INSTITUT DE L'ÉLEVAGE  
réf. 301-068

## L'arbre fourrager : à la redécouverte d'une pratique ancienne

TERRES Tiphaine

Les premiers éleveurs utilisaient majoritairement le feuillage des arbres pour nourrir leur bétail. L'intensification des pratiques et la faible possibilité de mécaniser la récolte ont vite relégué l'arbre fourrager au second plan. Néanmoins, face au changement climatique (augmentation des températures et des sécheresses), l'arbre redevient un atout. Il est complémentaire à l'herbe : les feuilles d'arbres sont disponibles de manière décalée dans le temps (en été, alors que l'herbe est plutôt disponible au printemps) et l'arbre mobilise des ressources plus en profondeur dans le sol. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les feuilles d'arbres ne sont pas plus ligneuses que les fourrages herbacés. Une fiche technique accompagne cet article et indique les valeurs alimentaires des principales espèces d'arbres fourragers : frêne, aulne, charme, châtaignier, chêne, érable, mûrier blanc... Il existe trois manières de distribuer les fourrages issus d'arbres : le pâturage direct (pâturage de forêts ou de haies), la rame au sol (qui consiste à mettre à disposition, tous les 7-8 ans, les branches d'arbres non accessibles au troupeau) et la distribution des branches après séchage (via un séchage en fagots horizontaux).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46706>  
ATOUT TREFLE (L') N ° 106, 15/09/2022, 2 pages (p. 6-7) + une fiche technique

réf. 301-009

## Plantain lancéolé, plantago lanceolata

ROSSELIN Emilie

Le plantain lancéolé possède plusieurs atouts : il est peu exigeant en azote, adapté à tout type de sol, et il tolère à la fois la sécheresse et le gel. Associé dans une prairie temporaire, il présente de bonnes complémentarités avec les graminées. Il est aussi appétent qu'un trèfle blanc, est riche en minéraux, en oligo-éléments et en tanins, et il limite la dégradation des protéines dans le rumen. Il est surtout adapté au pâturage. Il est, en revanche, peu productif à la fauche. Il possède aussi plusieurs vertus de santé : antioxydant, analgésique, anti-inflammatoire, vermifuge...

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46708>  
ATOUT TREFLE (L') N ° 106, 15/09/2022, 1 page (p. 11)

réf. 301-011



## Pâturage d'été : Sous le soleil exactement !

PINOT François

En été, après la période de forte croissance de l'herbe, les éleveurs doivent de plus en plus faire face à un creux durant lequel la pousse de l'herbe est fortement ralentie. Pour gérer ce « creux d'herbe », il convient de réintégrer l'ensemble des parcelles accessibles dans le cycle de pâturage. Il est aussi souvent nécessaire d'allonger la durée entre deux pâturages successifs, tout en évitant de surpâturer ou de faire pâturer une herbe tout juste repoussée (car cette dernière repoussera moins bien). Si le ralentissement de la pousse est trop marqué, il faut distribuer les stocks fourragers aux animaux pour limiter la consommation d'herbe. Il est aussi possible de pratiquer du mob grazing ou du bale grazing. Le mob grazing consiste à appliquer, tout au long de l'année, des retours à la parcelle sur une herbe à un stade avancé, avec un chargement instantané fort. Cette stratégie est peu pratiquée car elle diminue les performances zootechniques (l'herbe pâturée a une faible valeur alimentaire). Quant au bale grazing, il consiste à laisser des rouleaux de foin ou d'enrubannage au champ. Il est utilisé en période estivale ou hivernale. Cet article est complété par le témoignage de Catherine et de Philippe Le Du, éleveurs laitiers bio bretons. Ces éleveurs expliquent que, pour mieux faire face à la période estivale, ils ont commencé par prendre le temps de caractériser leurs parcelles (ces dernières ne réagissent pas toutes de la même manière à la sécheresse). Ils font également du stock sur pied sur les prairies riches en légumineuses, et ont réfléchi à la composition de leurs mélanges prairiaux pour implanter des espèces qui résistent mieux au sec (fétuque élevée, lotier...). Ils ont également implanté des haies (7 km) et planté 10 ha en agroforesterie intraparcellaire.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46712>  
 SYMBIOSE N ° 281, 01/09/2022, 2 pages (p. 16-17)

réf. 301-015

## « J'économise en argent et en temps de travail »

MOREL Bérenger

Guillaume Diquélou a mis en place, avec sa compagne, un élevage ovin bio basé sur la valorisation de l'herbe et sur la réduction du temps de travail. Originaire de Bretagne, il s'est installé dans l'Ain en 2011, avant d'être rejoint par sa compagne en 2014. Ils élèvent 40 vaches allaitantes Aubrac et 200 brebis Hampshire en sélection. Les éleveurs ont choisi cette race ovine car elle est adaptée à une stratégie herbagère (agneaux d'herbe) et à l'élevage en plein air intégral. Ils ont fait le choix de n'avoir qu'une seule période d'agnelage (du 20 mars au 5 avril) et pratiquent le pâturage tournant dynamique. Les meilleures parcelles sont destinées aux brebis gestantes, puis, à partir de juillet, aux agneaux à l'engraissement. Comme les parcelles sont peu productives et pas faciles à faucher, Guillaume Diquélou préfère acheter du foin plutôt que le faire, ce qui participe à réduire ses charges d'exploitation (moins de matériel). Ses brebis sont inscrites au contrôle de performance. Avec ce système en plein air intégral, les performances sont inférieures à celles observées en moyenne par le contrôle de performance, mais l'éleveur n'a pas de charges de mécanisation, ni d'emprunt à rembourser. Une partie des agneaux est vendue en direct à la ferme ou en Amap, un autre lot d'agneaux est vendu en maigre à un engraisseur, et une autre partie des ventes se fait pour la fête de l'Aïd-el-Kébir.

REUSSIR PATRE N ° 697, 01/10/2022, 2 pages (p. 28-29)

réf. 301-017

## La réglementation bio sur les bâtiments porcins évolue

WALBECQUE Claire

Depuis le 1er janvier 2021, les éleveurs de porcs biologiques sont confrontés à des obligations de mise en conformité au niveau de leurs bâtiments d'élevage. Pour respecter la réglementation, ils devront désormais prévoir une aire extérieure, aussi appelée courette, ouverte sur trois côtés et partiellement découverte. Les échéances de mise en conformité varient selon le stade physiologique (le calendrier s'étend jusqu'en 2028). Cet article est accompagné d'un tableau, réalisé par la Chambre d'agriculture de Bretagne, qui récapitule ces différentes échéances et les aménagements nécessaires selon les stades physiologiques des porcins (bâtiment d'engraissement, bâtiment dédié au post-sevrage, bâtiment pour les truies gestantes – verraterie, maternité).

REUSSIR PORC N ° 302, 01/10/2022, 1 page (p. 12)

réf. 301-018



## Castration des porcelets en bio : Le nouveau cadre réglementaire et les alternatives

ROCHE Fabrice

Le cahier des charges bio impose depuis longtemps une prise en charge de la douleur lors de la castration des porcelets. Toutefois, un nouveau règlement, appliqué depuis le 1er janvier 2022 et qui interdit la castration à vif des porcelets en agriculture conventionnelle, induit aussi des modifications dans le protocole de prise en charge de la douleur dans les élevages biologiques. La prise en charge de la douleur lors de la castration chirurgicale nécessite désormais obligatoirement une utilisation combinée d'un produit anesthésique et d'un anti-inflammatoire (contre la douleur post-opératoire). Ces traitements anesthésiques et analgésiques sont assimilés à des traitements obligatoires et ne sont pas comptabilisés dans le nombre limité d'interventions allopathiques de synthèse pour les élevages bio. Par ailleurs, l'usage de la bombe à froid n'est plus considéré comme une méthode analgésique suffisante. Deux protocoles sont désormais homologués par le Ministère en charge de l'agriculture : le protocole Lidocaïne et le protocole Tri-Solphen. Dans les faits, seul le protocole Lidocaïne est actuellement praticable, puisqu'une demande d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) est en cours pour le Tri-Solphen. Un référent bien-être animal doit également être désigné dans chaque élevage. Ce référent doit vérifier que le protocole de castration est bien respecté, assurer la partie traçabilité des médicaments, et veiller à leur stockage. Par ailleurs, le projet Farinelli (2020-23) recherche des alternatives à la castration. Il vise notamment à développer l'élevage des porcs mâles non castrés.

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2023/06/ELEVAGE-Fiche-castration.pdf>  
2023, 2 p., éd. BIO NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 301-019

## En direct de l'Inao : Vivre d'amour et d'herbe fraîche : la recette du bonheur ?

ROUZEYROL Léa

En élevage bio, les animaux doivent bénéficier d'un accès permanent à un espace de plein air dès que les conditions le permettent, et, de préférence, à des pâturages. Suite au Cnab (Comité national de l'agriculture biologique) du 7 mars 2023, une note de lecture est parue pour expliquer cette obligation. Les bovins, ovins, caprins, équins, cervidés et lapins doivent avoir accès à des pâtures et l'éleveur doit maximiser le pâturage. Il convient donc de privilégier les pâtures à une aire d'exercice extérieure (cette aire doit être ouverte sur trois côtés et être découverte sur au moins la moitié de sa surface). Les herbivores doivent aussi pâturer le plus tôt possible. Toutefois, comme les veaux, les chevreaux et les agneaux ne sont pas considérés comme des herbivores, ils ne sont pas soumis à cette obligation. La note de lecture fixe des âges d'accès aux aires d'exercice extérieures et au pâturage pour les veaux, mais pas encore pour les chevreaux et les agneaux. Par ailleurs, pour tous les herbivores, l'obligation d'accès à l'extérieur n'est effective que lorsque les conditions météorologiques, l'état du sol et la santé des animaux permettent leur sortie. En cas de fortes chaleurs, de froid humide, de pousse d'herbe insuffisante, de soins vétérinaires, etc., il n'est pas obligatoire de donner aux animaux un accès à un espace de plein air. Cet article est accompagné d'une interview de Philippe Sellier, président de la Commission bio d'Interbev et éleveur de bovins bio. Il répond aux trois questions suivantes : Quels sont les impacts de ces règles sur les systèmes d'élevage ? Vers quoi va tendre l'élevage bio ? Est-ce que le nouveau règlement bio améliore le bien-être des animaux ?

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46742>  
BIOFIL N ° 147, 01/05/2023, 2 pages (p. 26-27)

réf. 301-025



## Biosécurité en élevage de porcs plein-air : Comprendre et se défendre !

CONFÉDÉRATION PAYSANNE

La réglementation « biosécurité » et ses obligations de moyens est appliquée à l'ensemble des élevages de porcs, sans distinction, depuis 2020. Cette réglementation, pensée pour l'élevage confiné en bâtiment, impose des obligations de moyens rarement compatibles avec le fonctionnement et la configuration des élevages plein-air. Ce guide a pour objectif principal de faire connaître la réglementation telle qu'elle est actuellement en vigueur. Pour chaque point abordé (nettoyage des bâtiments et parcours, protéger sa ferme des contaminations extérieures, etc.), un encart apporte des éléments sur la compatibilité des mesures avec l'élevage plein-air. Chaque éleveur et chaque éleveuse peut également s'en saisir pour préparer d'éventuels contrôles « biosécurité », ou encore pour rédiger le plan de biosécurité (un document-type est proposé en annexe). Pour finir, la Confédération Paysanne formule des propositions pour faire évoluer la réglementation.

[https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/Guide\\_Bios%C3%A9curit%C3%A9\\_porcs\\_.pdf](https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/Guide_Bios%C3%A9curit%C3%A9_porcs_.pdf)  
2023, 60 p., éd. CONFÉDÉRATION PAYSANNE

réf. 301-114



## PRODUCTIONS VÉGÉTALES

### ARBORICULTURE

#### Des leviers contre les bioagresseurs

LASNIER Adrien

Le projet européen API-Tree a réuni, de 2017 à 2021, des chercheurs de cinq pays, dont la France, autour du thème des pratiques alternatives à même de permettre une meilleure gestion des bioagresseurs du pommier. Comme souvent, c'est la combinaison de plusieurs leviers qui permet de réguler au mieux ces bioagresseurs : conduite du verger, mais aussi du couvert associé et des infrastructures écologiques qui l'entourent, méthodes de lutte biologique, etc. Plusieurs fiches techniques ont été construites pour mettre à disposition des arboriculteurs les résultats de ce projet.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 430, 01/09/2022, 2 pages (p. 30-31)

réf. 301-084

#### Journée Arboriculture Biologique : Systèmes bas intrants

VENOT Céline / BONHOMME Pauline /  
GIBAUD Mathilde / ET AL.

Le 5 juillet 2022, AGRIBIO Rhône & Loire, l'ADABio, Agribiodrôme et la FRAB AuRA ont organisé une journée technique dédiée aux systèmes bas intrants, en particulier en arboriculture. À cette occasion, les participants ont pu visiter deux exploitations : le verger circulaire expérimental de Gotheron, géré par INRAe, et la Ferme du Grand Laval à Montélier, tous deux situés dans la Drôme. À Gotheron, un verger circulaire (succession de plusieurs cercles d'arbres) a été implanté en 2018. Géré sans aucun autre intrant que l'eau d'irrigation et du fumier, l'enjeu est d'assurer la protection des cultures et la production grâce à la biodiversité naturelle et cultivée. Les cercles extérieurs jouent le rôle de barrière végétale, d'accueil de la biodiversité et de coupe-vent. Les cercles intérieurs composent l'espace de production, avec six variétés de pommiers, des abricotiers, des pêchers et des pruniers. Les données de rendement ne sont pas encore disponibles, mais de premiers éléments sur la santé des arbres sont présentés dans cet article. Sur la Ferme du Grand Laval, Sébastien Blache et Elsa Gärtner cultivent 40 ha en polyculture-élevage, dont 3 ha d'arbres fruitiers diversifiés. Là aussi, la biodiversité est au cœur du système : présence de mares, de nombreux nichoirs, et 15 à 20 variétés pour chacune des espèces fruitières cultivées (pêches, abricots, pommes, poires, prunes et figues).

<http://www.auvergnerrhonealpes.bio/telechargements/>  
LA LUCIOLE N ° 37, 23/09/2022, 3 pages (p. 18-20)

réf. 301-092



## Noix : Évolution de la maîtrise de la mouche du brou

MERY Didier

La mouche du brou, ravageur des noyers, est originaire d'Amérique du Nord. Apparue en France en 2007, elle peut causer des dégâts considérables, avec des pertes pouvant atteindre 30 à 40 % de la récolte. À ce jour, seul le spinosad est homologué pour la lutte dans les vergers biologiques, ce qui ne permet pas de faire face efficacement à ce ravageur qui s'adapte rapidement et développe ainsi des phénomènes de résistance. Du côté des méthodes de lutte alternative, le piégeage massif avec attractif alimentaire n'est plus autorisé en AB, notamment du fait d'une sélectivité insuffisante, et celui avec attractif hormonal est en cours d'homologation. D'autres pistes sont testées avec plus ou moins de réussite : mise en place de barrières physiques (application de produits blanchissants sur les arbres), pulvérisation hyper-localisée de Synéis Appât qui attire les mouches et les détruit (association d'un attractif et du spinosad en insecticide), techniques du "pusch-pull" et/ou "attract-and-kill", lutte par nématodes entomopathogènes...

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/PROFILBIO\\_NUMERO\\_17\\_-\\_OCTOBRE\\_2022.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/PROFILBIO_NUMERO_17_-_OCTOBRE_2022.pdf)  
PROFILBIO N ° 17, 01/10/2022, 3 pages (p. 3-5)

réf. 301-096

## An Overview of Pest and Disease Occurrence in Organic Pome Fruit Orchards in Europe and on the Implementation of Practices for Their Control

*Aperçu de la présence de ravageurs et de maladies dans les vergers biologiques de fruits à pépins en Europe et de la mise en œuvre de pratiques de lutte contre ces ravageurs et maladies (Anglais)*

FURMANCZYK Ewa M. / PARVEAUD Claude-Eric / JACQUOT Maxime / ET AL.

Il existe peu de données concernant les problèmes spécifiques rencontrés par les producteurs de fruits biologiques en matière de protection des plantes, bien que l'on puisse trouver des informations générales sur l'incidence des ravageurs et des maladies. Ces informations sont pourtant essentielles pour faciliter les transferts de connaissances. Dans le cadre du projet européen BIOFRUITNET, une enquête a été réalisée dans 17 pays, auprès de 250 professionnels (agriculteurs et conseillers), dont 155 impliqués dans la production de fruits à pépins (pommes et poires). Une première partie de l'enquête concernait la gestion globale du verger, la seconde partie était plus spécifique à la gestion des maladies et des ravageurs. L'incidence des maladies et des ravageurs est très variable d'une région à une autre. Toutefois, les agriculteurs ont globalement cité plus de ravageurs comme nuisibles pour leurs productions de fruits à pépins que de problèmes de maladies. Seules quelques mesures relatives à la biodiversité fonctionnelle ont été mises en place dans toutes les régions étudiées. En conclusion, les arboriculteurs sont en demande d'une boîte à outils présentant diverses mesures pouvant être mises en place, avec succès, dans une stratégie de gestion globale des vergers.

<https://doi.org/10.3390/agriculture12122136>  
AGRICULTURE N ° Vol. 12, n ° 12, 01/12/2022, 20 pages (p. 1-20)  
réf. 301-097



## Contre le carpocapse sur pommes : Associer des sucres

COISNE Marion

Le carpocapse arrive à contourner les moyens de lutte actuellement disponibles en bio : des résistances au virus de la granulose sont apparues et des carpocapses plus petits, capables de se reproduire sous les filets de protection, ont aussi été observés. D'où la nécessité de trouver de nouvelles solutions de lutte, comme l'application de sucres (fructose et saccharose) à très faible dose sur le feuillage. Ces deux substances de base viennent perturber la ponte du ravageur : les sucres se fixent sur des récepteurs à la surface des feuilles, ce qui entraîne des réactions en chaîne, avec pour conséquence un changement de composition de la feuille qui devient moins attirante pour les femelles carpocapses. Le Grab a réalisé des essais en verger bio de 2013 à 2021, sur Gala, Golden et Akane. Globalement, le bilan pluriannuel est positif : l'association fructose et saccharose se montre intéressante, et offre de meilleurs résultats que ces sucres appliqués seuls. La meilleure efficacité a été observée à un dosage de 1 g/10 L, avec une fréquence de traitement de 21 jours, à démarrer à partir de la chute des pétales des fleurs de pommier. Néanmoins, il faut que la pression en carpocapse ne soit pas trop forte pour observer une efficacité. Par ailleurs, ce traitement alternatif a mieux fonctionné certaines années que d'autres, ce qui laisse quelques questions en suspens. Le mélange de sucres a aussi été testé en association avec un produit à base de virus de la granulose, mais les résultats ont été moins intéressants que ceux obtenus avec le virus seul ou le mélange de sucres seul.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46762>  
 BIOFIL N ° 147, 01/05/2023, 2 pages (p. 46-47)

réf. 301-027

## Vergers de noisettes : Lever les freins grâce à une recherche plus poussée

COISNE Marion

La noisette bio française bénéficie d'un marché porteur, mais elle peine à se développer sur le plan cultural, avec d'importants dégâts causés par des ravageurs. La noisette bio représente seulement 5 % de la production nationale. Ses surfaces progressent doucement, et ont atteint 1 174 ha en 2021 (contre 788 ha en 2020), dont 364 ha certifiés bio et 810 ha en conversion. Les surfaces en conversion représentent ainsi plus du double de celles déjà certifiées. La gestion du balanin et de la punaise diabolique reste un frein majeur au développement de la noisette biologique. Le balanin perce la noisette, qui n'est alors plus commercialisable. Cet insecte est assez difficile à gérer puisqu'il est polyphage (on le retrouve notamment sur les prunes et les kiwis) et sa diapause peut durer jusqu'à cinq ans. Pour l'instant, les recherches pour lutter contre ce ravageur n'ont pas abouti. L'application d'argile au moment des vols retour, en juin, est testée, afin de perturber le balanin par l'odeur (puisque cet insecte ne voit pas). D'autres réflexions portent sur la reconception du verger, ainsi que sur l'utilisation de terpènes d'orange ou de pièges attractifs avec de l'essence de noisette. Contre la punaise diabolique, des perspectives de biocontrôle se dessinent avec l'aide de parasitoïdes et d'une bactérie symbiotique. Cet article est accompagné du témoignage de Martin Rey (Lot-et-Garonne), qui détient deux structures : une qui produit des noisettes en conventionnel, et une autre en bio. Il s'est lancé dans la production biologique en 2015, sur 4,5 ha. Il explique comment il gère son verger, ainsi que les erreurs à ne pas reproduire, et insiste sur le besoin d'effectuer plus de recherche sur les noisetiers conduits en bio.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46763>  
 BIOFIL N ° 147, 01/05/2023, 2 pages (p. 48-49)

réf. 301-028



## CONTRÔLE DES ADVENTICES

**Bloc-outil et imagerie de précision pour le binage intra-rang précoce : BIPBIP, une solution de désherbage mécanique intra-rang et automatisé**

MICHAU Laure / KACAR Florentin /  
LOUARGANT Marine / ET AL.

Le projet BIPBIP a conçu un bloc-outil de désherbage mécanique automatisé qui travaille sur le rang. Ce bloc-outil s'appuie sur un système d'intelligence artificielle pour discerner les adventices des plants de cultures. Pour l'instant, ce bloc-outil BIPBIP a été conçu et testé sur des cultures de maïs et de haricots. Les premiers essais sont prometteurs, avec une réduction de 71 % des adventices sur le rang et une conservation de 88 % des plants de cultures. Cet bloc-outil a été développé dans le cadre du challenge Rose (Robotique et capteur au service d'Ecophyto), un concours de robotique et d'intelligence artificielle axé sur le désherbage intra-rang. Le consortium du projet BIPBIP est composé des laboratoires IMS et LABRI de l'Université de Bordeaux, d'Elatec, des Fermes Larrère et du CTIFL.

<https://www.ctifl.fr/bipbip-une-solution-de-desherbage-mecanique-intrarang-et-automatise-infos-ctifl-385>  
INFOS CTIFL N ° 385, 01/10/2022, 6 pages (p. 22-27)

réf. 301-002

**Réseau DEPHY FERME Légumes-Fraise-Framboise : Gestion de l'enherbement : Des combinaisons de leviers remarquables**

ECKERT Cathy / GUYOT Jean / CHARTIER Nicolas

Le réseau DEPHY légumes permet de favoriser les échanges d'expériences entre producteurs, de faciliter la prise de risques et de susciter l'anticipation des pratiques, afin de mieux gérer les bioagresseurs, dont les adventices. Au travers d'un certain nombre de documents produits dans le cadre de ce réseau, cet article synthétise et caractérise les combinaisons de leviers alternatifs aux herbicides les plus utilisées et présentant des performances intéressantes dans la gestion des adventices en systèmes légumiers, ainsi qu'en fraise et framboise (désherbage mécanique, faux semis, occultation, rotation des cultures, désherbage thermique, paillage plastique et organique, engrais verts, culture sur buttes...). Les retours des fermes DEPHY, dont une partie sont en agriculture biologique, montrent que certaines combinaisons alternatives fonctionnent pour gérer les adventices, et apportent satisfaction d'un point de vue économique et social. Le circuit de commercialisation conditionne fortement le choix des leviers utilisés, ainsi que leurs combinaisons. Comparés aux herbicides chimiques, les leviers actionnés demandent souvent plus de main d'œuvre, et impactent donc la gestion et les besoins en travailleurs. Ils demandent également plus d'adaptation. De plus, la mobilisation d'une combinaison de leviers alternatifs met du temps à se stabiliser (la technicité s'acquiert jour après jour). Il est également intéressant d'écrire et de capitaliser les règles de décision des combinaisons de leviers, afin de pouvoir les partager plus facilement.

<https://www.ctifl.fr/gestion-de-l-enherbement-des-combinaisons-de-leviers-remarquables-infos-ctifl-385>  
INFOS CTIFL N ° 385, 01/10/2022, 9 pages (p. 57-65)

réf. 301-014





## Désherbage mécanique : Herse étrille, houe rotative, bineuses, que choisir en fonction de mes besoins ?

SYMBIOSE

Dans cet article, le réseau GAB-FRAB Bretagne présente 3 solutions qu'il a développées pour aider les agriculteurs à choisir l'outil de désherbage mécanique le plus adapté à leurs besoins : 1 - Carto'Mat est une carte en ligne qui référence tous les outils de désherbage mécanique disponibles en Bretagne, faisant figurer les avis des utilisateurs et permettant de trouver, tester et partager ces outils ; 2 - Opti'Mat est un outil d'aide à la décision qui, d'après les informations entrées par l'utilisateur, propose les outils les plus adaptés à ses cultures et à son système ; 3 - La formation Expert Désherbage Mécanique permet d'aborder toutes les thématiques du désherbage mécanique en grandes cultures, y compris les réglages des machines.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46730>  
SYMBIOSE N ° 286, 01/02/2023, 1 page (p. 27)

réf. 301-075

## GRANDES CULTURES

### Produire des orges brassicoles bio de qualité

LOPEZ Nina / CHAMPION Jean / BOURREL Sabrina

Afin d'accompagner au mieux l'essor des malteries qui travaillent en agriculture biologique, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (+ quatre malteries en cinq ans), les Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Isère et du Puy-de-Dôme ont mis en place des essais variétaux d'orge brassicole d'hiver et de printemps, avec des protocoles communs. Culture traditionnellement présente plutôt au Nord de la Loire, il semble, en effet, nécessaire de déterminer quelles sont les variétés d'orge les plus adaptées aux contextes pédoclimatiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Si les semis de printemps ne semblent pas adaptés (fort risque de sécheresse et de coups de chaleur), plusieurs variétés de printemps ont toutefois été étudiées mais sur des semis d'automne. Parmi les critères étudiés, figurent les rendements, la résistance aux maladies, le calibre, le taux de protéines (devant être compris entre 9,5 et 11,5 % pour un débouché en malterie), le poids spécifique, la qualité brassicole, le nombre de trempes nécessaires pour maltage, la qualité organoleptique et la typicité. Les résultats pour la première année d'essais (campagne 2021-2022) sont présentés dans cet article. Ils devront être enrichis et confrontés aux résultats de la campagne 2022-2023.

[https://aura.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Auvergne-Rhone-Alpes/Reperes\\_Tech\\_Bio\\_n18\\_10\\_2022.pdf](https://aura.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Auvergne-Rhone-Alpes/Reperes_Tech_Bio_n18_10_2022.pdf)

REPÈRES TECH&BIO N ° 18, 01/10/2022, 3 pages (p. 5-7)

réf. 301-088



## Collecte de céréales bio : Blé tendre, maïs, triticale : le trio de tête

RIVRY-FOURNIER Christine

Fin 2021, en France, 550 000 ha étaient emblavés en céréales biologiques (25 % de ces surfaces étaient en conversion). Au total, 849 000 tonnes de céréales bio ont été collectées pour la campagne 2021-2022. Pour la campagne 2022-2023, France Agrimer enregistre, pour l'instant, 762 000 tonnes de céréales bio, ce qui représente un recul de 2 % de la production par rapport à l'année dernière à la même époque. Le blé tendre est de loin la céréale la plus cultivée et collectée en bio (46 % des tonnages), suivi par le maïs (22 % des tonnages). Ces cultures sont, en effet, les plus consommées, que ce soit en meunerie ou pour l'alimentation animale. Le triticale et l'orge sont également bien présents dans les rotations des systèmes bio. Les autres espèces (épeautre, engrain, sarrasin, blé dur...) progressent, mais restent marginales.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46724>  
 BIOFIL N ° 147, 01/05/2023, 1 page (p. 6)

réf. 301-020

## Semer du blé derrière une luzerne

BORDEAU Pascal

En bio, deux options sont possibles pour que le blé bénéficie de l'azote apporté par une luzerne en place : soit casser la luzerne très proprement ; soit faire cohabiter ces deux cultures. Eric Planchon, responsable des grandes cultures au sein de l'exploitation familiale SCEA Bio Plaine, dans la Vienne, revient sur ces deux techniques. Cet agriculteur cherche à éviter au maximum le labour. Pour casser la luzerne avant un semis de blé, plusieurs outils ont été testés sur la ferme. Dans les sols argilo-calcaires caillouteux de l'exploitation, c'est un enfouisseur (composé d'une fraise rotative tournant à l'envers, d'un peigne, d'une planche niveleuse et d'un rouleau) qui s'est montré le plus efficace. Cet outil sert également à enfouir des couverts végétaux à la sortie de l'hiver. Toutefois, Eric Planchon souhaite aller plus loin avec la luzerne, en la gardant vivante dans la culture de blé. Il a, pour cela, semé de la luzerne à la volée, en mars, puis l'a travaillée à la bineuse pour créer des rangs de 5 cm de large, avant de semer le blé dans ces intervalles. Pour réaliser ce semis intercalaire, Eric Planchon a fabriqué lui-même un semoir à partir du châssis de sa bineuse. Il a également conçu un broyeur inter-rangs pour gérer la pousse de la luzerne. Il s'est alors à nouveau servi du châssis de sa bineuse. La luzerne est ainsi broyée et roulée. Néanmoins, le blé peine encore à prendre le dessus sur la luzerne.

ENTRAID' N ° 457, 01/10/2022, 2 pages (p. 40-41)

réf. 301-033



## Associer céréales et protéagineux ; Gérer les adventices estivales

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Ce bulletin technique aborde deux thématiques : le choix des espèces dans les associations céréales-protéagineux ; la gestion des adventices durant la période estivale. Avant de semer des associations céréales-protéagineux, il faut penser à leurs débouchés. Si l'association est destinée à la vente (sans triage), il est nécessaire de se renseigner sur les mélanges collectés dans sa zone. Une enquête, menée par Interbio Nouvelle-Aquitaine auprès d'organismes stockeurs, permet de connaître les mélanges les plus couramment acceptés (triticale + pois, orge + pois, blé + féverole...). Ces mélanges sont souvent constitués de deux espèces ; pour les mélanges plus complexes, il faut être équipé pour effectuer soi-même le triage. Pour les mélanges destinés à l'alimentation du troupeau, une association simple fonctionne bien : triticale + pois fourrager. Quel que soit le débouché, il faut veiller à respecter certaines règles pour que ces associations soient une réussite : essayer de faire coïncider les maturités des différentes espèces ; pour le semis, bien mélanger les grains en amont dans la trémie ; ajuster les réglages de la batteuse pour récupérer les petites graines tout en limitant la casse des graines (plus grosses) des protéagineux... Concernant la gestion des adventices estivales, c'est-à-dire les adventices présentes dans les champs en post-récolte, il est nécessaire de les détruire avant leur montée en graines (des techniques différentes seront utilisées selon qu'il s'agisse d'adventices vivaces ou non). Si la culture suivante est une culture de printemps, il convient ensuite d'implanter un couvert végétal. Un focus est également réalisé sur la gestion de quatre adventices (l'ambrosie, le tournesol sauvage, le datura et la lampourde) lorsqu'elles sont présentes dans des cultures à un stade avancé (stade qui ne permet plus d'intervention mécanique contre ces adventices).

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094)

[Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/GC\\_AB\\_BULLETIN JUILLET 2022.pdf](#)

BULLETIN TECHNIQUE GRANDES CULTURES  
AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° 18, 01/07/2022, 9 pages  
(p. 1-9)

réf. 301-034

## Cuscute & résultats essais variétés blé Bio Sud-Ouest

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Ce bulletin technique aborde deux thématiques : la gestion de la cuscute dans les cultures de légumineuses (notamment en luzerne) ; les résultats des essais sur les variétés de blé adaptées à une conduite en agriculture biologique dans le Sud-Ouest. La cuscute est une plante parasite : elle ne possède pas de racines et ne réalise pas de photosynthèse. Elle vit exclusivement aux dépens d'une plante support en consommant sa sève grâce à ses suçoirs. Elle est dotée d'une incroyable capacité de développement : elle peut pousser de 7 cm par jour et une seule graine peut couvrir 3 m<sup>2</sup> (sachant qu'un pied de cuscute produit 3 000 graines et que les graines sont en capacité de germer jusqu'à 10 à 30 ans après leur formation). Il est donc difficile de limiter sa propagation, et cette plante parasite impacte fortement les rendements. La prévention des contaminations reste le meilleur moyen pour limiter sa propagation. Il est tout d'abord recommandé d'utiliser des semences indemnes. Dans les zones envahies, il faut repérer cette adventice le plus tôt possible et la détruire de façon précoce pour éviter sa montée à graines. La destruction s'effectue par brûlage (une demande d'autorisation de brûlage auprès de la DDT est nécessaire avant d'intervenir). Il est ensuite conseillé de ne pas implanter de cultures sensibles (ex : luzerne, trèfle, vesce...) pendant 10 ans. Concernant les résultats des essais variétaux de blés conduits en bio, un tableau récapitule les observations 2022 (rendement, protéines, PS, comportement face à la septoriose...) des variétés testées dans le Sud-Ouest de la France.

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA\\_BIO/GC\\_AB\\_BULLETIN AOUT 2022\\_1\\_.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/GC_AB_BULLETIN AOUT 2022_1_.pdf)

BULLETIN TECHNIQUE GRANDES CULTURES  
AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° 19, 01/08/2022, 6 pages  
(p. 1-6)

réf. 301-035



## JARDINAGE

### Le guide Terre vivante du jardin-forêt : Le jardin d'Émerveille

KULIK Rémi

En plus de produire une abondance de fruits, de légumes, de fleurs, de graines, de plantes aromatiques ou médicinales, le jardin-forêt apporte une solution (parmi d'autres) à de nombreuses problématiques actuelles, telles que la perte de biodiversité ou le dérèglement climatique. Rémi Kulik a planté ses premiers arbres il y a une quinzaine d'années, dans le Tarn, et ce que lui offre, aujourd'hui, son jardin-forêt dépasse de loin ses espérances. Il donne, dans ce livre, les explications pour comprendre les fondements – du sol à la plante, en passant par la biodiversité sauvage ou l'élevage – de cet écosystème complet, riche d'une biodiversité incroyable, et tous les conseils pour concevoir et créer ce type de jardin : choix du terrain, design du projet, création des guildes (communautés d'espèces à planter), associations de cultures, placements et plantations, entretien...

2023, 290 p., éd. ÉDITIONS TERRE VIVANTE

réf. 301-050

## MARAÎCHAGE

### Dossier : Salades : Désherber sans désherbant

BARGAIN Véronique / MASSON Margaux

Ce dossier présente un tour d'horizon des essais en cours pour gérer les adventices sans désherbants sur les cultures de salades en conventionnel, ces solutions alternatives étant utilisables en agriculture biologique : - sur le paillage papier au centre Ctifl de Carquefou, en Loire-Atlantique ; - sur le paillage biodégradable, associé à un faux-semis et au guidage GPS pour l'implantation et le binage, dans le Finistère (groupe Dephy) ; - sur les paillages plastiques biodégradables et les paillages organiques de type chanvre lin tissé, y compris sur les zones de passage de roues (passe-pieds), dans le cadre du projet Gepaito du Sileban, dans la Manche. Un dernier article concerne la gestion de la fusariose, toujours sur salades.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 430, 01/09/2022, 10 pages  
(p. 39-49)

réf. 301-081

### Voyage d'études des maraîcher-e-s BIO d'Auvergne

RANOUX Chloé / BARRIER-GUILLOT Alexandre

A l'occasion d'un voyage d'étude dans le Sud-Est (Gard, Bouches-du-Rhône, Vaucluse et Drôme), une quinzaine de maraîchers bio d'Auvergne sont allés à la rencontre de certains de leurs pairs ayant mis en place des arbres ou des panneaux photovoltaïques sur leurs fermes. L'objectif était d'en découvrir plus sur l'agroforesterie et l'ombrage en cultures maraîchères. Sur la ferme Les terres de Roumassouze, à Vézénobres, dans le Gard, 2 ha sont cultivés en maraîchage sous peupliers et noyers ou en verger maraîcher. Des expérimentations y sont conduites, en partenariat avec la SCOP Agroof, dans le cadre du projet Arbratatouille. Dans le Vaucluse, le GRAB expérimente, sur 4 ha, d'un verger maraîcher à la Ferme pilote de la Durette. Dans les Bouches-du-Rhône, à Aureille, Jean-Yves Francart s'est lancé dans le maraîchage sous serres équipées de panneaux photovoltaïques. L'ombrage de 40 % pénalise trop les cultures, mais l'agriculteur a pu rebondir en se lançant dans la culture de plantes aromatiques, qui supportent mieux l'ombre, pour les filières longues. A Bégude-de-Mazenc, dans la Drôme, Karine et Rémi ont su faire preuve d'adaptation pour cultiver avec des sols envahis de nématodes à galles, des remontées de nappe, ou encore des sols abîmés. Ils ont notamment implanté de nouvelles haies multi-spécifiques. Ce voyage a permis aux participants de découvrir différents modèles visant à optimiser l'énergie lumineuse. Des adaptations seront évidemment nécessaires pour le contexte pédoclimatique auvergnat.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/>  
LA LUCIOLE N ° 37, 23/09/2022, 3 pages (p. 21-23)

réf. 301-093



## Maraîchage en Sud-Isère, prendre en compte une ressource en eau limitée

BACHER Rémy

L'eau est une ressource limitée, et elle risque de l'être de plus en plus. Face à ce constat, plusieurs maraîchers et maraîchères du Sud-Isère s'adaptent. Cet article rapporte quelques extraits de témoignages issus de travaux de SITADEL et de l'association Geysler, avec l'appui de Regards vidéo, dans la continuité du projet SEMBio sur les savoirs maraîchers. Ces retours d'agriculteurs concernent : - le semis et l'implantation, périodes-clés pour la réussite de la culture ; - la combinaison de systèmes d'aspersion et de goutte-à-goutte ; - des pratiques propices au bon développement du système racinaire ; - la bonne appréciation des besoins en eau ; - la programmation de l'irrigation pour une économie d'eau et de temps. Ces témoignages font l'objet de courts métrages.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/>  
LA LUCIOLE N ° 37, 23/09/2022, 2 pages (p. 24-25)

réf. 301-094

## Projet Baamos : Bilan de trois années d'essais sur l'utilisation du biochar en cultures maraîchères

BERTHELOT Charlotte / JEAN Romane /  
FOUYER Loïc / ET AL.

La fertilisation des cultures peut avoir des conséquences néfastes sur la qualité des eaux de surface et souterraines. Il est nécessaire d'améliorer l'utilisation des fertilisants, notamment en agriculture conventionnelle, afin de limiter le lessivage des nitrates. Le projet BAAMOS (Besoins azotés des cultures et apports de matière organique sur une succession culturale) a étudié, durant trois ans, dans un contexte conventionnel, l'utilisation de biochar pour limiter les effets indésirables de la fertilisation. Ce projet a été porté par l'ARELPAL et financé par la région Pays de la Loire et par Interfel. Le biochar est un matériel poreux qui possède une forte capacité d'adsorption et de chélation. Son utilisation a, pour l'instant, été testée sur les cultures de mâche et de poireau. Les résultats ont montré que le biochar : a augmenté la productivité des cultures, a augmenté les populations fongiques dans le sol, a diminué les besoins en engrais de la culture de mâche, a diminué les reliquats azotés de l'ordre de 16 unités d'azote.

<https://www.ctifl.fr/bilan-de-trois-annees-d-essais-sur-l-utilisation-du-biochar-en-cultures-maraicheres-infos-ctifl-385>  
INFOS CTIFL N ° 385, 01/10/2022, 7 pages (p. 40-46)

réf. 301-012

## Stockage des légumes : L'écoconstruction fait gagner des watts !

ROSE Frédérique

Certains maraîchers mettent en place des chambres froides ou des cellules de conditionnement écoconstruites. Deux producteurs bio, l'un dans le Vaucluse et l'autre en Alsace, témoignent : les résultats sont là, avec des légumes stockés dans de bonnes conditions et une baisse de la facture d'électricité. La Durette est une ferme pilote de 4 ha, en agroforesterie, basée à Avignon. Elle est accompagnée par le Grab. Les trois associés ont ressenti le besoin d'investir dans des outils de stockage performants et adaptés à leurs besoins. En 2020, le Geres (ONG internationale agissant pour la solidarité climatique) a conduit une étude technique et thermique. Afin de trouver un compromis pour stocker les 45 fruits et légumes différents de la ferme, selon leurs volumes, leurs besoins en température et en hygrométrie, l'éthylène et les odeurs qu'ils produisent, le Geres a opté pour la construction de quatre chambres froides. L'Apte (Association pour la promotion des techniques écologiques) a choisi une ossature en bois, un parement OSB de 15 mm et des cloisons isolées en balles de riz. En 2022, un chantier d'insertion a permis de construire ces chambres froides, qui sont maintenant opérationnelles. Maurice Meyer, en Alsace, a autoconstruit son premier frigo en murs de paille en 2002, puis un stockage pour ses pommes de terre en 2010. Il explique les matériaux qu'il a utilisés et chiffre l'économie réalisée grâce à l'autoconstruction. Marc Glass, chargé de projet en efficacité énergétique au Geres, apporte aussi plusieurs préconisations pour ne pas consommer trop d'électricité : ne pas faire tourner les chambres froides quand elles sont quasiment vides ; laisser les portes fermées pour ne pas réchauffer les parois ; entreposer les fruits et légumes une nuit dehors avant de les stocker pour les refroidir naturellement...

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46744>  
BIOFIL N ° 147, 01/05/2023, 4 pages (p. 38-41)

réf. 301-026



## Dossier spécial Maraîchage : Gestion de la fertilité des sols en maraîchage bio : Un incontournable !

GAZEAU Stéphanie

En maraîchage biologique, une bonne fertilité des sols est essentielle pour assurer des récoltes qualitatives et quantitatives. Le mouvement Maraîchage sur Sol Vivant (MSV) met en avant le non-travail du sol dans cette gestion de la fertilité. Le maraîchage sur sol vivant est défini comme l'application de principes et de pratiques agro-écologiques qui replacent la macro et la micro-faune du sol au cœur du système de production, au travers de la diminution du travail du sol, de la couverture permanente du sol et de l'apport massif de matière organique. En pratique, alors que les références sont encore peu nombreuses sur ce mode de conduite en maraîchage, cela demande aux agriculteurs d'avancer à tâtons, d'observer et d'échanger sur l'évolution de la fertilité de leurs sols, mais aussi sur la gestion des ravageurs et de l'enherbement, et sur leurs pratiques culturales. Des essais, conduits par la MAB 16, sur la station expérimentale légumière ACPEL, en Charente-Maritime, ou par le GRAB sur la plateforme de Suscinio, dans le Finistère, sont menés pour enrichir les références.

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/094\\_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/PROFILBIO\\_NUMERO\\_17\\_-\\_OCTOBRE\\_2022.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/PROFILBIO_NUMERO_17_-_OCTOBRE_2022.pdf)  
PROFILBIO N ° 17, 01/10/2022, 4 pages (p. 15-18)

réf. 301-099

## PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

### Aude : Les producteurs de plantes médicinales et aromatiques se structurent

CABELGUEN Anne-Gaëlle

Dans l'Aude, en 2022, un collectif de producteur·rices de PPAM (plantes à parfum, aromatiques et médicinales) s'est constitué et a répondu à un appel à projets GIEE Émergence. À cette occasion, une charte permettant de définir les valeurs du collectif a été construite et a permis aux 6 producteur·rices impliqué·es de définir la principale mission du collectif : rendre visible et pérenniser la filière PPAM diversifiée comme source de valorisation du territoire audois. Les objectifs de travail du collectif pour 2023 sont présentés dans cet article.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46661>  
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 296, 01/03/2023, 3 pages (p. 15-17)

réf. 301-051



## PROTECTION PHYTOSANITAIRE

### Pratiques alternatives : Des voies pour réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques

ECKERT Cathy / GUYOT Jean / CHARTIER Nicolas

De nombreuses pratiques alternatives, visant à réduire l'usage de produits phytopharmaceutiques, sont mises en œuvre au sein du réseau DEPHY FERME. Sur la période 2016-2020, les agriculteurs des filières légumes-maraîchage, horticulture, arboriculture et cultures tropicales ont testé soixante-neuf pratiques alternatives différentes. Ces pratiques pouvaient être préventives (répulsion, prophylaxie, diversification des cultures, renforcement de la plante, barrière physique, infrastructures agroécologiques...) ou curatives (solarisation, destruction mécanique, confusion sexuelle, piégeage, biocontrôle, lutte biologique, optimisation de la pulvérisation des traitements...). Parmi les exploitations engagées, 29 étaient en agriculture biologique (dont une non labellisée). L'ensemble des producteurs du réseau DEPHY FERME ont ensuite été invités à livrer leurs visions quant aux avantages et inconvénients de ces pratiques alternatives. Ces pratiques sont, en général, considérées comme contraignantes, au moins au début, plus coûteuses et aux résultats plus aléatoires que les traitements chimiques. En revanche, elles se traduisent plus souvent par une amélioration des marges, un meilleur confort de travail, une satisfaction intellectuelle et une amélioration de l'image de marque des exploitations et des produits.

<https://www.ctifl.fr/des-voies-pour-reduire-l-utilisation-de-produits-phytopharmaceutiques-infos-ctifl-385>

INFOS CTIFL N ° 385, 01/10/2022, 10 pages (p. 47-56)

réf. 301-013

## SOL

### Évaluer la fertilité d'un sol en viticulture : atelier à Cornas, en Ardèche

BOURREL Sabrina

La bonne fertilité d'un sol est indispensable pour une bonne vigueur des cultures mises en place. Cette fertilité peut être évaluée avec différents éléments complémentaires : l'observation de la vigueur de la culture et de ses rendements, le profil de sol et l'analyse de sol. À l'occasion de la journée Tech&Bio Viticulture du 7 juillet 2022, à Cornas, en Ardèche, un exemple concret a été présenté à travers l'étude d'une parcelle de vignes, plantée en Syrah il y a 20 ans. Les pratiques culturales mises en place sont décrites dans cet article, ainsi que le profil pédologique de ce sol sableux sur plusieurs horizons (0-30 cm, 30-65 cm, 65-180 cm, 180-220 cm) et des éléments issus de l'analyse de terre.

[https://aura.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Auvergne-Rhone-Alpes/Reperes\\_Tech\\_Bio\\_n18\\_10\\_2022.pdf](https://aura.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Auvergne-Rhone-Alpes/Reperes_Tech_Bio_n18_10_2022.pdf)

REPÈRES TECH&BIO N ° 18, 01/10/2022, 2 pages (p. 2-3)

réf. 301-086



**Philippe Camburet, président de la Fnab : « Lutter contre le discrédit porté sur la bio » ; Colloque Fnab : Les enjeux cruciaux de la fertilité des sols ; Colloque Fnab sur la fertilité des sols : Trois témoignages : vers le plus d'autonomie possible**

RIVRY-FOURNIER Christine

À l'occasion de l'assemblée générale et du colloque de la Fnab des 18 et 19 avril 2023, son président est revenu sur les grands défis de la bio aujourd'hui : continuer à développer l'AB, rassurer les consommateurs sur ses garanties, accompagner les producteurs bio les plus touchés par la crise, ou encore le défi de la fertilité des sols et du bouclage des cycles. C'est ainsi qu'ont été présentés, à l'occasion du colloque, les résultats d'une étude prospective, commanditée par l'État, sur l'estimation des besoins actuels et futurs de l'agriculture bio en fertilisants organiques. Qu'en est-il notamment du déficit en fertilisants organiques utilisables en AB (UAB) ? Cette étude a répertorié et cartographié les gisements UAB de MAFOR (matières fertilisantes organiques d'origines résiduelles ou renouvelables, regroupant celles d'origines animales, forestières, urbaines – déchets verts ou tri alimentaire à la source - et industrielles). À ce jour, les Mafor mobilisables en AB pourraient couvrir « entre 90 % et 150 % des besoins nets en azote efficace des cultures bio conduites en France », mais en mobilisant des ressources issues du conventionnel. De plus, le volet prospectif de l'étude montre, quel que soit le scénario retenu : - que l'azote reste le facteur limitant majeur ; - que, dans la majorité des scénarii étudiés, les effluents d'élevages conventionnels restent une ressource prépondérante ; - que les déséquilibres observés à l'échelle nationale sont encore plus criants au niveau régional. Il y a donc un enjeu majeur à travailler sur ces questions de fertilité du sol. Si le défi est d'importance, des solutions sont déjà à l'œuvre, comme le montrent les témoignages de 3 producteurs bio sur leurs pratiques en la matière : arrêt du travail du sol ou du compostage, développement des légumineuses, augmentation de la diversité cultivée, introduction de l'élevage...

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46867>  
 BIOFIL N ° 147, 01/05/2023, 7 pages (p. 11-17)

réf. 301-105

## VITICULTURE

**Couverts végétaux semés en viticulture bio drômoise**

WRIGHT Julia / GIBAUD Mathilde

En 2021, puis en 2022, Agribiodrôme a suivi les pratiques de gestion de couverts végétaux, ainsi que les effets et les performances de ces couverts sur 19 parcelles viticoles biologiques. Les couverts suivis pour la campagne 2022, composés de une à sept espèces, ont été semés à l'automne 2021 et ont subi un premier entretien (broyage ou roulage) au printemps, printemps qui a été très sec. Les semis précoces n'ont pas été avantagés du fait d'un mois de septembre 2021 également sec. La biomasse fraîche aérienne produite, de 6,7 t/ha en moyenne, a été plus importante pour les mélanges riches en légumineuses, mélanges également plus riches en azote potentiellement restitué au sol 180 jours après destruction. Les taux de nitrates et d'humidité des sols ont également été évalués.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/>  
 LA LUCIOLE N ° 37, 23/09/2022, 1 page (p. 16-17)

réf. 301-091





## Gestion du mildiou : Quelles avancées dans les stratégies de lutte ?

EUVRARD Robin

Le mildiou appartient à la famille des oomycètes, des sortes de « pseudochampignons », qui sont en réalité des algues brunes qui ont perdu leur capacité photosynthétique, les rendant, de ce fait, parasites obligatoirement. Ce pathogène est doté d'un génome presque dix fois plus important que celui des autres pathogènes, ce qui le rend d'autant plus difficile à contrôler. Si toutes les vignes sont capables de réagir à l'entrée de ce pathogène dans leurs tissus, le délai de réaction peut prendre plus ou moins de temps. Ce laps de temps peut être fatal. La résistance de la vigne passe donc par sa vitesse de réponse, qui réside en une série de réactions métaboliques. Le principe de la lutte contre le mildiou est principalement basé sur l'anticipation et la prophylaxie. Des modèles météorologiques permettent d'anticiper les sporulations contaminantes, afin que les viticulteurs puissent traiter dès qu'une période à risque est détectée. Le projet Visa (Sporée aérienne du vignoble, 2020-2023) a pour objectif de mettre en place des modèles de prédiction basés sur le couplage de données météo et de comptages de spores aériennes de mildiou. Les résultats montrent que la capture de spores démarre avant l'apparition des symptômes, ce qui confirme l'attrait pour cet outil de prédiction des risques. Par ailleurs, les moyens de lutte se concentrent sur la phase visible du cycle de ce pathogène, qui se déroule au printemps. Des recherches récentes portent aussi sur sa phase automnale, c'est-à-dire au moment de sa reproduction sexuée (moment de recombinaison génétique qui lui confère sa forte capacité d'adaptation). L'objectif de ces recherches est de perturber la rencontre entre différentes souches, à l'aide de la confusion sexuelle, afin d'empêcher la formation de nouvelles spores. La sélection de cépages résistants et le recours à des traitements alternatifs pour renforcer la vigne (ex : tisanes de plantes) sont d'autres pistes intéressantes pour réduire l'impact de ce pathogène.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46764>  
 BIOFIL N ° 147, 01/05/2023, 3 pages (p. 50-52)

réf. 301-029

## Frédéric Chaudière, président de l'AOC Ventoux

ROSE Frédérique

Frédéric Chaudière gère, avec son frère, le Château Pesquié, un domaine viticole familial 100 % bio de 95 ha, situé dans l'AOC Ventoux. En juillet 2020, il a été élu président de cette appellation. Cette aire d'appellation regroupe 56 000 ha de vignes, répartis sur 50 communes du département du Vaucluse. 15 % des surfaces sont actuellement cultivées en bio. Dans cet interview, Frédéric Chaudière explique que l'équipe AOC Ventoux s'est lancée dans des démarches d'engagement environnemental à l'horizon 2030. Cette aventure a débuté en 2020, avec une grande consultation auprès des acteurs de l'appellation, durant laquelle il leur a été demandé comment ils envisageaient l'évolution du vignoble de l'appellation d'ici 2030. Après plusieurs réunions de concertation, l'AOC Ventoux incite tous les vigneron à rentrer dans une démarche de progrès, ainsi qu'à s'inscrire dans la démarche 4 pour 1000, tout en réduisant leurs émissions de gaz à effet de serre de 30 %. L'appellation souhaite aussi protéger le vivant (faune et flore) et veut, pour cela, tripler les surfaces enherbées. Un forum sur cette thématique, organisé en février 2022, a regroupé une centaine de participants. Un stagiaire doit aussi faire un inventaire des pratiques liées aux couverts végétaux, puis essayer de développer un réseau local de production de semences destinées aux couverts végétaux. Par ailleurs, une chargée de mission climat a été embauchée, afin de réaliser des inventaires de biodiversité et de sensibiliser les vignerons à ce sujet.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46783>  
 VITISBIO N ° 18, 01/01/2023, 3 pages (p. 8-10)

réf. 301-037



## Vinitech-Sifel : Faire le point sur les enjeux de la bio

ROSE Frédérique

La 23ème édition du Vinitech-Sifel, qui s'est tenue à Bordeaux en 2022, a rassemblé plus de 850 exposants et 42 000 visiteurs. Les 70 conférences organisées durant cet évènement ont permis aux vigneron·ne·s bio de trouver de nombreuses informations, que ce soit sur les alternatives au cuivre, les vins sans sulfites ajoutés, l'empreinte carbone du désherbage mécanique... Le marché du vin bio a également été l'un des sujets phares de ce salon. Anne Hubert, de Vignerons bio Nouvelle-Aquitaine, a rappelé que la région connaît un pic de conversions (comme celui déjà rencontré en 2009-2012). En 2021, les surfaces en conversion représentaient 56 % des 32 528 ha conduits en bio dans cette région. Sur les 1 947 vigneron·ne·s engagés en bio, 78 % sont indépendants et 22 % sont coopérateurs. En lien avec les interprofessions, Vignerons bio Nouvelle-Aquitaine a tenté de se projeter sur le dernier des nouveaux volumes de vins bio rentrant sur le marché. Globalement, comme les volumes de vins bio augmentent fortement, la concurrence pour trouver des débouchés s'amplifie. Toutefois, comme les nouveaux arrivants ont plutôt des vignobles compris entre 5 et 20 ha, il est probable que ces viticulteur·ne·s aient déjà trouvé des circuits de distribution et qu'ils ne vendent pas trop de vin en vrac (marché peu porteur). Il est donc possible de supposer que ces nouveaux volumes ne seront pas sans destination, ni sans acheteurs potentiels. Certains intervenants aux conférences soulignent aussi le fait que les viticulteur·ne·s doivent travailler avec soin leurs ventes et professionnaliser leur commercialisation. Un encart est également réservé à la gestion de la flavescence dorée en Nouvelle-Aquitaine : cette région a retenu la stratégie d'enrayement (et non d'éradication), suite à la parution du nouveau règlement européen d'exécution 2022/1 630.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46785>  
VITISBIO N ° 18, 01/01/2023, 3 pages (p. 12-14)

réf. 301-038

## Projet Basic : Pour réduire l'usage du cuivre

ROSE Frédérique

Le projet Basic (Bas Intrants Cuivre), financé par le plan Ecophyto de 2019 à 2022, a cherché à caractériser le cuivre dans les sols viticoles et à explorer les solutions mises en œuvre par les viticulteur·ne·s bio pour réduire son utilisation. L'analyse de 92 échantillons de sols viticoles bio a permis de constater qu'il n'y avait pas de différences significatives entre les teneurs en cuivre des sols bio (médiane à 91 mg/kg) et celles des autres sols viticoles (médiane nationale à 100 mg/kg). Les fortes teneurs en cuivre sont, en effet, plutôt dues à l'historique des traitements phytosanitaires mis en place depuis le début du XXème siècle. Une relation croissante a d'ailleurs été mise en évidence entre l'âge de la parcelle et sa teneur en cuivre. Par ailleurs, seule la forme ionique du cuivre Cu<sup>2+</sup> libre présente un risque de toxicité pour l'environnement. Les autres formes de cuivre forment des complexes et ne sont pas absorbables par les organismes vivants. La teneur en Cu<sup>2+</sup> libre dépend fortement du pH et de la teneur en matière organique (MO) du sol : plus un sol est acide et pauvre en MO, plus le cuivre sera présent sous forme de Cu<sup>2+</sup>. Jouer sur ces deux facteurs est donc un levier important pour réduire la biodisponibilité du cuivre. Par ailleurs, des enquêtes ont été menées, en 2020 et 2021 (deux années avec des pressions en mildiou contrastées), auprès d'une quarantaine de viticulteur·ne·s bio répartis sur toute la France. Les résultats montrent que les quantités de cuivre pulvérisées sont similaires entre les zones climatiques continentales et océaniques. De plus, la dose totale de cuivre appliquée dépend du nombre de passages (la dose de cuivre utilisée par traitement est stable). Enfin, pour limiter l'utilisation du cuivre, le premier levier est de bien positionner son traitement, avec un matériel bien réglé et une bouillie de qualité. Il est aussi recommandé de combiner des leviers : PNPP, variétés résistantes, gestion de l'enherbement et de la vigueur de la vigne...

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46793>  
VITISBIO N ° 18, 01/01/2023, 3 pages (p. 15-17)

réf. 301-039



## MARCHÉ

### FILIÈRE

#### **Semences paysannes et nouvelles filières blé panifiable : panorama des dynamiques régionales**

GRIGNION Julie / DÉPRÉS Céline / DE MONDENARD Elodie / ET AL.

En Auvergne-Rhône-Alpes, depuis quelques années, plusieurs dynamiques autour de filières territorialisées blé-farine-pain se développent. Par exemple, le GIEE des Épis de Cérès, accompagné par Haute-Loire Biologique, réunit des agriculteurs, des paysans-boulangers et des jardiniers autour de la sélection et de la multiplication de variétés de blé adaptées aux contextes pédoclimatiques locaux. Si les actions du groupe ont été concentrées "au champ", avec 235 variétés semées au fil des années, la question de la structuration de filières équitables et valorisant ces céréales n'est pas en reste. Plusieurs autres initiatives sur les filières de blés panifiables locales sont présentées dans cet article : - Graines Bio des Savoie, accompagné par l'ADABio ; - Filière blé panifiable de la Loire, accompagnée par AGRIBIO Rhône & Loire ; - le collectif ALFONCE, accompagné par Bio 63, dans le Puy-de-Dôme. Toutes ces organisations travaillent sur la structuration de filières, du champ à la boulangerie, avec l'ensemble des questions que cela implique : stratégies de mouture, tests organoleptiques, gouvernance, modèles économiques, logistique et commercialisation.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/>  
LA LUCIOLE N ° 37, 23/09/2022, 5 pages (p. 11-15)

réf. 301-090

#### **Timeline sortie de crise du bio : Projective 2023-2028**

FERNANDEZ Sauveur

Après une forte croissance depuis 25 ans, la bio traverse une crise. L'auteur décrit le cheminement et les perspectives de la bio, avec différentes phases : – 2017-2022 : ferments de la crise ; – 2023-2024 : grande crise ; – 2025-2026 : convalescence ; – 2027-2028 : nouvelles voies et redécollage, avec les mots-clés bio+, proximité, relationnel et mieux vivre.

BIO LINEAIRES N ° 107, 01/05/2023, 1 page (p. 17)

réf. 301-057

#### **Activité en magasins bio premier trimestre 2023 ; Le vert à moitié plein ou à moitié vide ; Les prix en MSB, vers un printemps rouge ? ; GMS : Les PGC FLS bio et non bio en février 2023 ; Bio en GSA : Le recul des volumes s'accélère début 2023 ; Compléments alimentaires en 2022 : Un marché en croissance mais pas pour tous les réseaux ; Bilan des principaux groupements bio et enseignes nationales en 2022**

OLLIÉ Bernard / FAVRE Juliette / CIRCANA (ex-IRI) / ET AL.

Au premier trimestre 2023, les ventes en magasins bio ont connu une décroissance par rapport à 2022. Cette baisse des ventes, qui s'ajoute à l'augmentation des coûts de l'électricité, inquiète. La GMS a créé une forte concurrence avec les magasins bio sur plusieurs familles de produits (alimentation infantile, hygiène et soins, entretien...). Par ailleurs, l'écart des prix sur les fruits et légumes en bio et non-bio se réduit, jusqu'à parfois être positif en faveur des F&L bio (entre -5 % et +15 %), et les ventes ont augmenté de 5 % entre mars 2022 et mars 2023. En GMS, les ventes en valeur sont en forte progression pour les PGC FLS conventionnels (+ 10,6 %), alors que les PGC FLS bio connaissent une baisse en valeur de 1,5 % par rapport à 2022, ainsi qu'une baisse en volumes (- 12,5 % par rapport à 2022)...

BIO LINEAIRES N ° 107, 01/05/2023, 7 pages (p. 25-35)

réf. 301-058



## EAP : Enquête sur un canal en progression

LEMAIRE Antoine

Cet article présente les résultats d'une enquête, menée auprès de 140 épiceries alternatives de proximité (EAP), qui visait à estimer le poids de ce canal dans le marché bio en France. Des données relatives au parc (nombre de magasins, surface moyenne, types d'EAP, parts de marché) et aux ventes (CA par régions, CA moyen au m<sup>2</sup>, parts de l'alimentaire et du non alimentaire, part de bio) sont fournies.

BIO LINEAIRES N ° 107, 01/05/2023, 2 pages (p. 59-61)

réf. 301-062

## Dossier : Le végétal, un potentiel à développer

DUPONCHEL Laura / AUBERT Claude /  
FERNANDEZ Sauveur / ET AL.

En France, pays qui consomme le plus de viande bovine en Europe, le jeune marché des alternatives végétales à l'offre carnée est prometteur : en 2022, il s'élève à 465 millions d'euros en GMS et à 116,2 millions d'euros en magasins bio. Cet essor, soutenu par une demande caractérisée par l'émergence de nouvelles valeurs et motivations (souci de l'empreinte carbone générée par les élevages, attentes vis-à-vis du bien-être animal) et par une part croissante de consommateurs végétariens et flexitariens, est une opportunité pour le réseau bio. Ce dossier revient sur la révolution végétale, l'évolution de son offre et de sa perception auprès du public, ainsi que sur les atouts du réseau bio par rapport à la GMS. Il fournit des conseils, destinés aux gérants du réseau bio, pour optimiser les ventes.

BIO LINEAIRES N ° 107, 01/05/2023, 9 pages (p. 71-87)

réf. 301-063

## Les Français et les viandes bio

INTERBEV / OPINION WAY

Au printemps 2023, OpinionWay a réalisé une enquête auprès d'un échantillon représentatif de la population française (1007 personnes âgées de 18 ans et plus) afin de connaître leur avis sur les viandes biologiques. Cette infographie en présente les principaux résultats : 94 % des personnes interrogées disent être attentives à la juste rémunération des éleveurs, et 90 % à la protection de l'environnement et de la biodiversité. Par ailleurs, 73 % estiment que les viandes bio sont issues d'élevages respectueux de l'environnement et 64 % considèrent que consommer des viandes bio est un moyen de soutenir des éleveurs engagés. Malgré une inflation qui conduit 71 % des personnes interrogées à affirmer être plus attentives au prix, 62 % des consommateurs déclarent vouloir acheter des viandes bio, au moins ponctuellement, car elles répondent à une quête du bien manger. Ces viandes sont principalement consommées lors de repas en famille, notamment avec les enfants. Les viandes bio sont considérées comme des viandes saines (74 %) et de qualité (76 %). Elles sont aussi souvent considérées comme un achat « plaisir » (76 %).

<https://tinyurl.com/3y432r7b>  
2023, 1 p., éd. INTERBEV

réf. 301-016



## Communiqué de presse : Avec 2 % de croissance, le commerce équitable résiste à l'inflation : Son modèle continue de parler aux Français-es

COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

En France, en 2022, alors que les achats alimentaires sont en baisse de 4,6 % en raison de l'inflation, le commerce équitable a poursuivi son développement, avec une progression de 2 %, et représente désormais un marché de 2,1 milliards d'euros. Ce modèle économique, basé sur la sécurisation de revenus décents pour les producteurs, continue d'être soutenu par les Français-es. De plus, il a su maîtriser les hausses de prix, en ne répercutant aucune spéculation sur le prix payé par les consommateur-rices. Dans ce communiqué, Commerce Équitable France publie les données économiques du secteur, décrypte la situation et présente les propositions de ses adhérents visant à engager les distributeurs dans la transformation des modes de consommation et de production vers des modèles qui allient justice sociale et transition agroécologique.

<https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/cp-cef-donnees-eco-2022-vdef.pdf>

2023, 5 p., éd. COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

réf. 301-069

## Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique : Juin 2023

AGENCE BIO

La Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique, publiée par l'Agence BIO, apporte une photographie détaillée et actualisée du marché et des filières biologiques en France, avec également des données à l'échelle mondiale. Cette note, publiée en juin 2023, traite : 1 - des filières animales (secteur laitier ; secteur des viandes bovines, ovines et porcines ; secteur avicole) ; 2 - des filières végétales (secteur des céréales, oléagineux et protéagineux ; secteur des fruits et légumes ; secteur viticole) ; 3 - de l'évolution du marché bio français ; 4 - des échos du monde. Mi-mai, le Ministère en charge de l'Agriculture a annoncé le renforcement du plan de soutien au secteur bio, avec un appui additionnel de près de 200 millions d'euros, dont 60 millions consacrés à la résolution des difficultés les plus urgentes des filières bio. Au cours des 4 premiers mois de 2023, le solde entre les conversions bio et les déconversions reste positif. Au premier trimestre 2023, la collecte de lait de vache bio a reculé de 1,0 % par rapport au premier trimestre 2022, tandis que les ventes de lait bio en GMS ont reculé de 10,3 % en volume, mais ont progressé de 6,7 % en valeur. Les ventes d'œufs bio ont baissé de 4,4 % en volume et ont progressé de 14,2 % en valeur en GMS, par rapport au premier trimestre 2022. En mars 2023, les ventes de 15 fruits et légumes bio ont reculé de 12,5 % en volume et de 6,0 % en valeur, par rapport à mars 2022.

2023, 72 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 301-079



## Île-de-France : Ville de Paris : « Une visibilité et un levier énormes »

RIVRY-FOURNIER Christine

Lancé en 2022, le nouveau plan Alimentation durable de la Ville de Paris a pour objectif d'instaurer, sur son territoire, une restauration collective 100 % bio et durable d'ici 2027. Les 1 300 restaurants collectifs municipaux (crèches, écoles primaires, collèges, Ehpad municipaux, cantines des agents, portages à domicile, cantines solidaires...) servent annuellement 30 millions de repas. Grâce à deux précédents plans, les objectifs de la loi Egalim ont déjà été dépassés : 53 % des repas servis en 2019 étaient durables, avec des produits certifiés bio, Label rouge, MSC Pêche durable... Avec ce nouveau plan, la municipalité souhaite atteindre 75 % de denrées labellisées bio, 100 % de produits de saison et 50 % de produits venant de moins de 250 km autour de Paris. Pour Nicolas Hallier, directeur général de la Coopérative bio d'Île-de-France, ces objectifs apportent une visibilité sur plusieurs années et représentent un levier énorme pour développer la bio. La Scic (société coopérative d'intérêt collectif) Coopérative bio d'Île-de-France, née en 2014 à l'initiative de producteurs du Gab Île-de-France et qui regroupe actuellement 90 fermes sociétaires, est l'interlocuteur privilégié de la Ville de Paris. Elle est en première ligne pour approvisionner la capitale. Les ventes en restauration collective représentent 60 % de son chiffre d'affaires. Toutefois, l'activité de la coopérative a ralenti début 2023, puisque d'autres collectivités de la métropole cherchent des produits bio avec des prix plus attractifs, quitte à opter pour des approvisionnements plus éloignés (voire hors frontière). La coopérative s'efforce de soutenir ses producteurs en réorientant, si besoin, les cultures vers d'autres débouchés.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46740>  
BIOFIL N ° 147, 01/05/2023, 1 page (p. 7)

réf. 301-021

## Bretagne-Pays de la Loire : Salon Probio Ouest : au plus près des territoires

RIVRY-FOURNIER Christine

La seconde édition de Probio Ouest s'est tenue, le 3 avril 2023, à La Gacilly (Morbihan). Ce salon a été initié par Interbio Pays de la Loire et IBB-Initiative Bio Bretagne. Il a été organisé en partenariat avec Biolinéaires et Entrepreneurs Bio des Pays de la Loire. Cet événement a regroupé une centaine d'exposants bio régionaux et a répondu aux attentes des acteurs de proximité (distributeurs, grossistes, magasins spécialisés, GMS, restauration collective, collectivités locales, transformateurs...) qui ont pu rencontrer des fournisseurs en produits bio et locaux. Ce salon professionnel a été étayé par des tables rondes, dont certaines portaient sur les leviers à mobiliser pour redynamiser le marché bio. Tous les réseaux sont affectés par les difficultés actuelles, ce qui engendre notamment des inquiétudes et des fermetures de magasins bio, même si le premier trimestre 2023 a été un peu meilleur du point de vue de la consommation. Le levier de la restauration collective est plus que jamais urgent à mobiliser. Probio Ouest a promu le label Territoire Bio Engagé, afin de valoriser les actions des collectivités locales en faveur des producteurs bio ou des produits bio en restauration collective. Par ailleurs, Province Bio, distributeur bio depuis 26 ans basé du côté de Nantes, est en train de développer le marché de la restauration collective, scolaire et commerciale. Cette entreprise s'approvisionne auprès de producteurs locaux, massifie les appels d'offre et sensibilise les élus. Elle fait également beaucoup de pédagogie en accueillant les responsables de cantines et en se déplaçant dans les écoles pour expliquer les spécificités de la bio, la saisonnalité des fruits et légumes, etc.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46741>  
BIOFIL N ° 147, 01/05/2023, 1 page (p. 8)

réf. 301-022



## Nouveautés

BIOFIL

Biofil présente quatre nouveaux produits utilisables en bio. Deux d'entre eux sont destinés aux productions végétales : 1 – l'entreprise SPN Agrobio propose une large gamme de solutions alternatives, notamment des préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP), à usage biostimulant, ainsi que des produits à base de chitosane fongique (éliciteur naturel des plantes avec des effets bactéricides et fongicides) ; 2 – Koppert France a développé Lovell, une huile paraffinique contre les ravageurs des vergers (produit de biocontrôle contre les pucerons, acariens, psylles et cochenilles, applicable en fruits à pépins et en fruits à noyau). Les deux autres produits sont destinés à l'élevage : 1 – Naturivia a développé un composé analogue de la vitamine D3 (vitamine qui participe à la fixation du calcium et du phosphore), nommé D3-Like, qui est plus stable dans le temps, et qui peut être utilisé pour la fabrication d'aliments complémentaires à base de calcium et de phosphore ; 2 – Theos fabrique des bolus et des comprimés sur mesure pour les ruminants.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46766>  
BIOFIL N ° 147, 01/05/2023, 2 pages (p. 64-65)

réf. 301-030

## Label bio : reconnu par le consommateur

VITISBIO

Une enquête, menée par Millésime Bio - CSA en septembre 2022, a cherché à savoir comment les consommateurs de vin perçoivent les labels bio et durables en France, en Allemagne, en Belgique et au Royaume-Uni. L'enquête portait sur les huit labels bio européens (AB, Eurofeuille, Nature&Progrès, Bioland...), sur des labels complémentaires au bio (Demeter, Biodyvin, Vin méthode nature...), ainsi que sur des labels et des mentions non bio (HVE, Terra Vitis, Vignerons engagés, Vegan, Sans sulfites ajoutés...). Les résultats montrent que le bio reste un label de référence : 96 % des répondants ont reconnu au moins l'un des labels bio, et 93 % des Français reconnaissant un label bio déclarent savoir ce qu'il signifie. Le label AB est, par ailleurs, le mieux positionné sur les dimensions liées à l'environnement, les bénéfiques pour la santé et les qualités organoleptiques. Les consommateurs interrogés ont aussi été invités à faire part de leurs attentes sur de nouveaux critères à développer au sein de la filière vin bio. Les priorités divergent entre les pays. Les Français souhaitent plus de vins bio en circuits courts, avec une utilisation durable des ressources naturelles et sans sulfites ajoutés.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46782>  
VITISBIO N ° 18, 01/01/2023, 2 pages (p. 6-7)

réf. 301-036

## La note de conjoncture « Fruits à pépins bio »

PLUMECOCQ Inès

Cette lettre d'information fait le point sur le marché et la consommation des fruits bio en France et sur l'évolution des surfaces de vergers bio, notamment pour les pommes et les poires. Les surfaces en arboriculture bio continuent à progresser (+11 % entre 2020 et 2021). Pour les vergers de fruits à pépins bio (pommes de table, pommes à cidre et poires), les surfaces en conversion diminuent. Ce document présente également un résumé de la campagne 2021/2022 (conditions météorologiques, qualité des fruits, volumes...) et un zoom sur le début de la campagne 2022/2023, en pommes de table et en poires bio, avec les volumes par mois et les prix moyens.

[https://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2023/02/Note-Conjoncture-fruits-a-pepins-FNAB-2022\\_2023.pdf](https://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2023/02/Note-Conjoncture-fruits-a-pepins-FNAB-2022_2023.pdf)

LES NOTES DE CONJONCTURE FNAB - ARBORICULTURE N ° Janvier 2023, 01/01/2023, 7 pages (p. 1-7)

réf. 301-117



## Filière caprine : Comment résister face à la crise ?

RIPOCHE Frédéric

Entre inflation, synonyme de coûts de production plus élevés, et perte de pouvoir d'achat des consommateurs, la filière laitière caprine bio souffre. Les volumes produits sont excédentaires, la part de lait bio déclassé en conventionnel augmente et les opérateurs ne cherchent plus de nouveaux producteurs en AB. Éleveurs et opérateurs cherchent des solutions, à l'image de ces 17 producteurs du groupement Lait Chèvre Bio Ouest (LCBO) qui réfléchissent à un projet pour la restauration hors domicile : LCBO serait metteur en marché, et leur laiterie/fromagerie habituelle transformerait leurs produits (en fromage blanc et yaourts). Plusieurs cantines de Vendée, des Deux-Sèvres et du Maine-et-Loire sont intéressées et ces producteurs veulent y croire. Développer de nouveaux débouchés et ne pas augmenter la production, telle est la tendance, et toutes les pistes sont à prendre en compte, comme l'engraissement de chevreaux de lait, la monotraite ou l'élevage des chevrettes de renouvellement sous la mère.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46788>  
BIOFIL N ° 147, 01/05/2023, 2 pages (p. 20-21)

réf. 301-104

## Dossier Consommation

SERÉE Lola / HOUBEN Vincent / GOUJON Mélanie

À travers ce dossier, les auteurs font le point sur la consommation de produits bio en France, pour lesquels les ventes ont commencé à stagner, voire à diminuer en 2021, après une hausse continue entre 2012 et 2020. Cette baisse concerne plus particulièrement la grande distribution et les réseaux spécialisés, et non pas les marchés locaux et les artisans. Les Français se sont largement tournés vers les produits bio et locaux lors de la crise sanitaire liée à la Covid 19, mais une perte d'engouement a été observée dès fin 2020, au profit des produits locaux et/ou porteurs d'allégations positives environnementales autres que le label AB. La forte inflation engendrée par le conflit russo-ukrainien à partir de 2022 a eu un impact supplémentaire sur les choix de consommation. Un zoom est proposé sur la filière laitière. En surproduction depuis 2019-2020, l'augmentation du prix du lait conventionnel, et donc un déclassé à moindre coût pour les éleveurs bio et un différentiel de prix négligeable pour les consommateurs, laissent de l'espoir pour l'avenir. Dans un dernier article, l'origine des produits biologiques consommés en France est passée au crible. En valeur, 68 % de ces produits viennent de France, soit plus de 81 % hors produits exotiques.

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Pays\\_de\\_la\\_Loire/022\\_Inst-Pays-de-la-loire/Listes-affichage-FE/RetD/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio\\_2022/Technibio\\_no\\_102\\_202211.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/Listes-affichage-FE/RetD/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2022/Technibio_no_102_202211.pdf)

TECHNI BIO N ° 102, 01/11/2022, 4 pages (p. 6-9)

réf. 301-100





## Filière porcs bio : L'appel à l'aide des éleveurs ; Gestion de crise du porc bio : Où en sont les groupements ?

RIPOCHE Frédéric

La filière porcine bio française traverse une crise importante, entre inflation et mévente. C'est ce qu'illustrent ici plusieurs témoignages de producteurs et d'acteurs de la filière. Entre réduction des effectifs (nombre d'opérateurs ont mis en place des quotas, avec baisse de 10 % des animaux collectés en bio) et déclassement en conventionnel, la filière fait tout pour passer ce cap difficile, mais les conséquences économiques sont importantes, avec la mise en péril de certaines exploitations. La restauration hors domicile est de plus en plus vue comme une opportunité, mais le compte n'y est pas. Avec la loi Egalim, l'objectif porté par la filière était d'atteindre 5 % des volumes de porcs bio en RHD en 2022. Ce chiffre n'est que de 1,5 %, début 2023. Les éleveurs, notamment du Morbihan, et les acteurs de la filière s'activent pour alerter les élus sur la situation et demander une aide d'urgence.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46870>  
BIOFIL N ° 147, 01/05/2023, 3 pages (p. 22-24)

réf. 301-106

## Communiqué de presse du 2 juin 2023 : Avec une stabilisation des surfaces et une légère croissance du nombre de producteurs, la région Nouvelle-Aquitaine reste la 2ème région bio française

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (ORAB) - NOUVELLE-AQUITAINE / BIO NOUVELLE-AQUITAINE / AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE / ET AL.

Ce communiqué de presse, qui s'appuie sur les données de l'Agence BIO, présente les principaux chiffres 2022 de l'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine : évolution du nombre de fermes bio ; évolution de la surface cultivée en bio ; classement national (2ème rang français en nombre de fermes et en surfaces bio) ; chiffre d'affaires régional de l'agroalimentaire...

<https://interbionouvelleaquitaine.com/avec-une-stabilisation-des-surfaces-et-une-legere-croissance-du-nombre-de-producteurs-la-region-nouvelle-aquitaine-reste-la-2eme-region-bio-francaise/>  
2023, 1 p., éd. INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE / BIO NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 301-115

## STATISTIQUES

### Observatoire de la production biologique en Bretagne : Édition 2022 : Chiffres 2021

JULLIARD Sébastien / SOURDRILLE Léa

Ce document rassemble les chiffres 2021 de la bio en Bretagne : nombre de fermes bio, surfaces, productions, installations à l'échelle de la région, puis par département. Il détaille, ensuite, les chiffres-clés des productions végétales et animales, en montrant leur évolution depuis 2010 (nombre de fermes, cheptels, surfaces, localisation...).

2022, 60 p., éd. RÉSEAU GAB-FRAB BRETAGNE

réf. 301-048



## ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

### AGRICULTURE- ENVIRONNEMENT

#### Se lancer dans une démarche de PSE avec des collectifs d'agriculteurs : Enseignements méthodologiques du projet LABPSE

BAILLY Marie-Laure / DELAUNAY Sandra / ISSANCHOU Alice / ET AL.

Initié fin 2018, le projet de recherche-action LabPSE, porté par TRAME, visait à expérimenter la mise en place de marchés de services environnementaux territoriaux, en installant une dynamique de coopération territoriale entre des agriculteurs qui s'engagent à produire des services sur plusieurs années et des acteurs du territoire qui investissent pour pérenniser ces services. Déployée sur 4 territoires en Bretagne et en Mayenne, cette expérimentation a permis d'évaluer la faisabilité de contrats entre les agriculteurs et les bénéficiaires des services environnementaux. Ce guide méthodologique concerne les projets de dispositifs PSE (paiements pour services environnementaux) portés par des agriculteurs en collectif (CUMA, GEDA, CIVAM...). Il traite des questions suivantes : Comment construire une offre de service qui réponde à la fois aux enjeux du territoire et aux projets des agriculteurs ? Avec qui construire cette offre ? Comment intéresser des acheteurs ? Qui mobiliser ? Quelles formes doivent prendre les contrats ? Quelles sont les clauses à inclure ?

<https://trame.org/wp-content/uploads/2022/12/GUIDE-METHODO.pdf>

2022, 48 p., éd. TRAME (Association nationale de développement agricole et rural) / INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

réf. 301-067

#### Solagro : Rapport d'activité 2022

SOLAGRO

Créé en 1981, Solagro est une association ayant pour objectif la promotion et l'accompagnement des transitions énergétique, climatique, agroécologique et alimentaire. Après une rapide présentation des principaux domaines d'intervention de Solagro, ce document détaille les différentes activités de Solagro en 2022 : projets de R&D, sites et outils en ligne, interventions, formations, publications...

[https://solagro.org/images/imagesCK/files/qui-sommes-nous/Rapport\\_Activite\\_2022\\_Solagro.pdf](https://solagro.org/images/imagesCK/files/qui-sommes-nous/Rapport_Activite_2022_Solagro.pdf)  
2023, 44 p., éd. SOLAGRO

réf. 301-080

### DÉVELOPPEMENT RURAL

#### La Ferme de Roger : La recherche de l'autonomie au rythme des saisons

PAULIS René (de)

Nathalie et Roger Abalain élèvent un petit troupeau de vaches de race Bretonne Pie Noir bio (10 mères), avec transformation fromagère (crème, beurre, yaourts, fromages, riz au lait et Gwell) et vente directe (magasin à la ferme et marché). Les vêlages sont groupés en février ou mars, ce qui permet une mise à l'herbe rapide des nouveaux-nés et une montée de lait plus rapide pour les mères (qui bénéficient de la pousse de l'herbe de printemps). Au terme du bail du premier site qu'ils occupaient, les éleveurs se sont installés, en 2009, à Plouharnel (56), sur un site de 8 ha, où tout était à construire : maison d'habitation, bâtiment d'élevage, locaux de transformation et de vente à la ferme. Quatre années ont été nécessaires pour réaliser les travaux, principalement en auto-construction. La ferme est plutôt isolée, ce qui aurait impliqué un coût considérable pour la raccorder au réseau EDF ; alors, les éleveurs ont mis en place une installation qui leur permet d'être autonomes en électricité (chauffe-eau solaire, panneaux photovoltaïques sur toiture, éolienne, batteries...). Dans cet article, Roger Abalain fait un retour sur ces travaux.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46636>  
NATURE & PROGRES N ° 142, 01/04/2023, 3 pages (p. 8-10)

réf. 301-041



## Un agriculteur, des co-agriculteurs

COZON Stéphane / HAAS Marion

La micro-ferme de Bras Hill, en maraîchage, est située à Bras, dans le Var (83). Elle est gérée par Patrice Gaydou, qui est soutenu par une communauté de 16 familles, dans une démarche allant au-delà de l'AMAP et fonctionnant selon un modèle inspiré de la charte sociale de Steiner. Les 3 000 m<sup>2</sup> de restanques (terrasses) sont divisés en une quarantaine de jardins de 60 m<sup>2</sup>, plantés d'arbres fruitiers et conduits en maraîchage bio intensif. 2 000 m<sup>2</sup> de terres alluvionnaires complètent la surface. En échange d'un soutien financier au projet, les membres de Bras Hill reçoivent, chaque semaine et pendant les neuf mois de distribution, un panier de légumes et de fruits bio. Une structure légère a été mise en place sur le site pour accueillir des activités sociales, culturelles, artistiques, des formations et des chantiers collectifs menés par et pour les 16 familles de la communauté. Certifié bio depuis 3 ans, Patrice Gaydou envisage la certification biodynamique pour l'exploitation et l'accueil d'animaux sur le lieu.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46649>  
BIODYNAMIS N ° 121, 01/04/2023, 2 pages (p. 14-15)

réf. 301-044

## Une fromagerie collective dans les Monts du Lyonnais

LEMOINE Yasmina

Depuis 2020, à Saint-Denis-sur-Coise (42), la fromagerie AlterMonts valorise, en fromages, le lait bio produit par un collectif de 9 paysan·nes des Monts du Lyonnais. Cette fromagerie est l'aboutissement d'une aventure, débutée en 2015, par des éleveur·euses qui souhaitent valoriser leur lait et poursuivre leurs démarches de changement de pratiques vers l'agroécologie. Cet article revient sur l'émergence du projet, sur la mise en place d'un GIEE et sur les actions mises en œuvre pour le développement de la fromagerie.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46679>  
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 297, 01/04/2023, 4 pages (p. 10-13)

réf. 301-053

## Le pâturage de couverts : Un partenariat aux multiples atouts

SAUMON Guillaume / DIEVAL Coline

Le pâturage de couverts végétaux présente des intérêts, tant pour les céréaliers ou les viticulteurs qui le proposent (apport en matières fertilisantes, destruction des couverts, déprimage des céréales...) que pour les éleveurs qui en bénéficient. Cependant, la mise en place de tels pâturages ne s'improvise pas et implique d'organiser la parcelle (clôtures, eau, ombrage) et le pâturage (chargement, déplacements, pâturage tournant...). Plusieurs acteurs, issus du Pays Ruffécois, en Nord Charente, ou plus éloignés, apportent leurs témoignages sur le pâturage de couverts par différents animaux (ovins, bovins, caprins, et même cochons, canards et poules), sur le partage du travail entre l'éleveur et le cultivateur, les craintes au départ et les bénéfices recueillis. D'autres surfaces peuvent aussi être pâturées (surfaces de Conservatoires d'Espaces Naturels, parcours, zones humides...).

<https://www.calameo.com/read/0068576700e10473da7df>  
2023, 40 p., éd. CIVAM DU PAYS RUFFÉCOIS

réf. 301-055



## Dossier spécial : La transmission

RINGARD Aurélie / HUCHON Jean-Claude /  
MAZAUD Caroline / ET AL.

En France, le secteur de la polyculture-élevage est en recul, avec la disparition, depuis les années 80, de 4 millions d'hectares de prairies à destination de l'élevage, au bénéfice des productions végétales : les grandes cultures ont remplacé le secteur bovins lait à la tête du classement des spécialisations (+ 2,6 millions d'ha entre 1982 et 2018) et, en parallèle, le secteur maraîchage continue à attirer les repreneurs. Alors que près de la moitié des éleveurs de bovins lait partiront à la retraite dans les dix prochaines années, Biolait s'attelle à la question de la transmission de ces exploitations. Ce dossier spécial regroupe les articles suivants : 1) S'installer en élevage bovin laitier : Un parcours à contre-courant ? ; 2) Projet PERLAIB : Faire le point sur sa stratégie de transmission en élevage laitier bio ; 3) Les expériences professionnelles pré-installation et leurs effets sur le métier d'agriculteur ; 4) Un groupe pilote intercommunal dans l'Huisne Sarthoise aborde le sujet de la transmission ; 5) La transmission agricole mijote depuis plus de 15 ans à la Marmite ; 6) Se faire accompagner dans son projet de transmission : Panorama de quelques acteurs agricoles ; 7) Quand les conflits d'intérêt perturbent l'accès au foncier et la transmission ; 8) L'accompagnement des cédants-es par la force du collectif en formation ! ; 9) Transmission d'exploitation : Vers de nouveaux horizons ; 10) Les difficultés de la transmission : Comment y faire face, comment rebondir ? Quand le sujet est anticipé... ; 11) S'installer par un portage de projet différent ; 12) S'installer sans la présence du cédant ; 13) Reprendre la ferme familiale, une transmission en douceur ; 14) Un vent nouveau à Bel Air ; 15) Regards croisés sur un passage de relai réussi à la Ferme de la Guilbardière ; 16) Le collectif, une philosophie pour transmettre au GAEC de la Licorne.

VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 110, 01/03/2023, 36 pages (p. 4-39)  
réf. 301-056

## Fermoscopie du GAEC Holistique : une association réussie pour ses deux associés !

ROUSSELET Solène

Yoann et Vincent se sont associés, en janvier 2021, pour former le GAEC Holistique. Ils ont bien réfléchi leur projet pour maximiser les chances qu'il se déroule bien. Yoann s'est installé sur la ferme des Fontenelles en 2011, avec son père, en bovins allaitants, en Vendée. Il a vite souhaité mettre en place un système plus simple, plus autonome et plus économe, basé sur l'herbe. En 2019, il a engagé une conversion en agriculture biologique. Vincent n'est pas issu du milieu agricole. Après un BTS Gestion et Protection de la Nature, suivi d'une licence professionnelle, il s'est réorienté vers un BTS Productions Animales en apprentissage. Il a ensuite été embauché comme technicien, en 2011, chez Bovins Croissance. Parallèlement, depuis plusieurs années, Yoann avait mis en place un système d'entraide avec un agriculteur voisin : Michel. C'est par le biais de Michel que Yoann et Vincent se sont rencontrés. Après avoir mûri le projet d'installation (pour Vincent) et d'association au sein du même GAEC, les deux futurs associés se sont mis à chercher une ferme pas trop loin du site des Fontenelles pour pouvoir s'agrandir. Ils ont trouvé un site à 4 km, qui présentait l'avantage d'avoir 100 ha groupés. Les deux associés se sont aussi faits accompagner par un cabinet d'experts, OpteamRH, durant cinq jours, pour optimiser leur association d'un point de vue humain. Ils gèrent, maintenant, ensemble, les deux sites de production, avec un système toujours basé sur l'herbe, et souhaitent mettre en place de l'agroforesterie.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46707>  
ATOUT TREFLE (L') N ° 106, 15/09/2022, 3 pages (p. 8-10)

réf. 301-010



## À la découverte de collectifs en Occitanie : Histoires d'installations en collectif

BOURJAC Mathilde / BURON Émeline /  
CRETIN Louis / ET AL.

En Occitanie, en 2019, 41 % des chefs d'exploitations avaient plus de 55 ans, et la majorité d'entre eux n'a pas de repreneur connu à ce jour. Les installations ne suffisent pas à remplacer les départs. Or, nombreux sont les candidats à l'installation qui abandonnent leur projet faute de capital suffisant pour racheter les fermes existantes ou parce que les modèles de production, les contraintes d'organisation ou l'isolement de ces fermes ne correspondent pas à leurs envies. L'installation agricole en collectif constitue une solution à ces blocages. Partis sur les routes d'Occitanie, des membres de Terre de Liens sont allés enquêter et proposent des récits d'installations en collectif. Chaque parcours est unique, et tous, dans leur diversité, offrent des clés, des chemins, de l'espoir pour le renouvellement des générations agricoles. Chèvres, vaches laitières, maraîchage, grandes cultures... les productions sont variées et la diversification est à l'honneur.

[https://terredeliens.org/documents/202/TDL\\_Fermes\\_collectives-BAT\\_version\\_num-HD.pdf](https://terredeliens.org/documents/202/TDL_Fermes_collectives-BAT_version_num-HD.pdf)  
2022, 21 p., éd. TERRE DE LIENS

réf. 301-071

## L'éco-attitude

LEDREUX Amandine

Patricia Pays et Thierry Boulic, de l'EARL du Guern, sont éleveurs de bovins lait, à Crozon (29), depuis 1996. La ferme s'étend sur 122 ha et a été convertie en bio en 2018. Thierry s'occupe du troupeau de 95 vaches, produisant 300 000 litres de lait (240 000 litres sont vendus à Agrial) et, depuis 2013, Patricia gère la transformation (60 000 litres de lait sont transformés en yaourts, fromages blancs, lait cru, lait pasteurisé et crème) et la commercialisation (GMS, restauration collective, gîtes, centres de vacances, magasin de vente à la ferme, marché hebdomadaire). Dans le but de réduire leur impact environnemental et de faire des économies, les éleveurs ont mis en place diverses solutions : rapprochement parcellaire, mise en place d'un réseau d'eau pour acheminer directement l'eau au champ, cultures permettant l'autonomie protéique et favorisant la fixation de l'azote au sol, croisement de races 3 voies, monotraite, installation d'un pré-refroidisseur de lait... Depuis 10 ans, ces ajustements et ces investissements ont porté leurs fruits : la ferme stocke aujourd'hui davantage de carbone qu'elle n'en déstocke, le temps de travail a été réduit, les vaches sont en meilleure santé et produisent un lait de meilleure qualité...

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46729>  
SYMBIOSE N ° 286, 01/02/2023, 2 pages (p. 16-17)

réf. 301-074



## Étude de marché : Projet d'accueil œnotouristique au Domaine Hameau Touchebœuf (42)

HUREL Marie

Ce mémoire a été réalisé suite à un stage en entreprise, dans le cadre de la Licence professionnelle Agriculture Biologique Conseil et Développement (ABCD). Il présente une étude de marché axée sur la création d'un lieu d'accueil œnotouristique au Domaine Hameau Touchebœuf (42). Le vigneron, Simon Gastrein, a fondé ce domaine en 2013. Déjà bien connu et avec un réseau de distribution bien établi, il a décidé d'élargir sa gamme de vins et d'explorer de nouveaux débouchés. En 2021, il a lancé une activité de négoce et souhaite, à présent, développer davantage son entreprise en créant un espace d'accueil œnotouristique au sein du domaine, destiné aussi bien aux professionnels des métiers de bouche qu'aux particuliers. Cette étude de marché examine divers aspects, tels que le profil des consommateurs, la concurrence, les opportunités et les défis potentiels. Elle fournit des informations permettant d'évaluer la viabilité du projet.

2023, 64 p., éd. UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE / VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont

réf. 301-076

## Étude : Freins et leviers au développement de la bio

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE / BIO NOUVELLE-AQUITAINE / INTERBIO OCCITANIE / ET AL.

Une étude a été menée sur plusieurs territoires du bassin Adour-Garonne, avec pour objectif d'identifier et de comprendre les freins et les leviers aux dynamiques de l'agriculture biologique. Pour chaque zone d'étude (Territoire de Gardonne, Nord-Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne et Poitou-Charentes) : - une fiche détaille les dynamiques de l'AB au sein du territoire et définit les facteurs favorisant ou non le développement de l'AB ; - une fiche de synthèse présente les principaux résultats de l'étude pour chaque territoire.

<https://interbionouvelleaquitaine.com/etude-dynamiques-bio-et-territoires/>

2023, 11 fiches, éd. INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE / INTERBIO OCCITANIE

réf. 301-112

## Lacaune et bière, deux ateliers complémentaires

CHABANET Johanne

Jean-Charles et Noélie Vaysettes élèvent des brebis dans le centre de l'Aveyron. Ils ont diversifié leur activité avec un restaurant et un atelier de fabrication de bière. Leur ferme, le GAEC de La Calmettoise est spécialisé en brebis laitières depuis les années 80, et a été converti en bio en 2009. Après avoir obtenu un diplôme d'ingénieur agronome, Jean-Charles Vaysettes a rejoint la ferme familiale en 2015. Il a alors décidé de diversifier la ferme en créant l'activité de brasserie. Il a opté pour ce produit, qui n'est pas frais, afin de limiter les contraintes liées à la conservation. Avec un hectare d'orge brassicole, il fabrique environ 10 000 L de bière (vendus en circuit court). Noélie Vaysettes, issue de la même école d'ingénieurs, reprend le restaurant de l'exploitation en 2017, à la suite de la grand-mère de Jean-Charles, et s'installe dans le GAEC lors du départ à la retraite du père de ce dernier. Le cœur de l'exploitation repose sur le troupeau de 300 brebis laitières, qui produisent, en moyenne, 300 L/an. Entre 230 et 250 brebis mettent bas en novembre, et 60 à 80 agnelles mettent bas à partir de début janvier. La lutte commence début juin et les chaleurs sont groupées par effet bélier. Un flushing est également réalisé avec de l'avoine. Les agneaux sont sevrés et vendus à un maquignon à l'âge d'un mois. Les brebis font du pâturage tournant sur 10 ha, séparés en dix paddocks. De l'orge et du méteil sont cultivés pour l'alimentation du troupeau. Le GAEC achète de la luzerne pour équilibrer la ration en protéines. Ces deux éleveurs cherchent maintenant un troisième associé : l'objectif est de travailler à trois sur l'atelier brebis laitières, et d'avoir chacun un atelier de diversification.

REUSSIR PATRE N ° 697, 01/10/2022, 2 pages (p. 42-43)

réf. 301-031



## Installé, toujours en projet

LOMBARD Ronan

Après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur agronome en 2002, puis travaillé au Cirad en tant que chef de culture sur une exploitation en Guadeloupe, Benoît Gautier s'est installé, en 2016, en Loire-Atlantique, en polyculture-élevage (bovins allaitants) avec un système conduit en agriculture biologique. Chaque année, il règle entre 35 000 et 38 000 euros de factures à sa CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole). En contrepartie, il dispose d'outils, de services et même de collègues de travail. Avec son associé (maintenant décédé), ils ont réfléchi leur installation en s'appuyant sur la CUMA : pour décrocher un prêt bancaire, ils devaient atteindre 30 % d'apport personnel ; ils ont alors décidé d'utiliser le matériel de la CUMA, afin de réduire leur parc de matériel (et donc leurs investissements), et d'avoir ainsi accès à leur prêt. Pour ces deux agriculteurs, non originaires de la commune, la CUMA a aussi été une voie pour s'intégrer dans le tissu social du territoire. Cette CUMA propose du matériel, ainsi qu'un service de maintenance mécanique. Elle emploie un salarié et un saisonnier. Depuis 2017, la coopérative répond à des demandes en lien avec le développement des surfaces bio, avec des projets d'achat de herse étrille et de bineuse. Benoît Gautier envisage de cultiver et de valoriser de nouvelles espèces en bio, comme le blé noir ou la lentille.

ENTRAID' N ° 457, 01/10/2022, 2 pages (p. 8-9)

réf. 301-032

## ENVIRONNEMENT

### Nouveaux rapports à la nature

HÉRAULT Bruno / GASSIE Julia / LAMY Arnaud

Après quelques remarques sur les usages contemporains de concepts dérivés du mot « nature », cette fiche Faits&Tendances souligne les grandes évolutions qui touchent les rapports Humain-Animal et Humain-Végétal, dans les sociétés européennes. Elle envisage, ensuite, comment ces nouvelles aspirations à la naturalité se traduisent et agissent, sur les modes de vie comme sur les manières de consommer. L'encadré final de cette fiche présente quelques-unes des implications de ces nouveaux rapports à la nature pour l'alimentation.

<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/135714>

FAITS & TENDANCES N ° 59, 01/02/2023, 6 pages (p. 1-6)

réf. 301-070

### La biodiversité française en déclin : 10 ans de chiffres-clés par l'Observatoire national de la biodiversité

LE MIEUX Amélie

Depuis 2013, l'Observatoire national de la biodiversité (ONB) met à disposition de tous des informations actualisées sur : l'état et l'évolution de la biodiversité en France ; les pressions auxquelles elle est confrontée (destruction et fragmentation des habitats naturels provoquées par des opérations d'aménagement du territoire ; prélèvement direct des espèces sauvages ; pollution de l'eau ; changement climatique ; augmentation du nombre d'espèces exotiques envahissantes). Cette publication présente également les réponses que la société apporte au déclin de la biodiversité (intérêt du citoyen, financements publics, dispositifs mis en place).

[https://naturefrance.fr/sites/default/files/2023-06/Publication\\_10ansONB\\_web.pdf](https://naturefrance.fr/sites/default/files/2023-06/Publication_10ansONB_web.pdf)

2023, 7 p., éd. OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

réf. 301-072

### Coût de l'inaction face au changement climatique en France : Que sait-on ?

DELAHAIS Adrien / ROBINET Alice

Ce document de travail présente un état des lieux des différentes évaluations d'impact du changement climatique en France et estime les coûts économiques et socioéconomiques associés aux risques climatiques (coûts de mise en œuvre de stratégies d'adaptation, coûts liés à l'inaction...), dans les principaux secteurs affectés, sous la forme de dix fiches thématiques : ressource en eau, agriculture, forêt, risques littoraux, biodiversité, énergie (offre et demande d'électricité), infrastructures et réseaux, bâtiments, tourisme et santé. Il revient également sur les enjeux méthodologiques autour de ces études et en dégage les principaux enseignements, dans le but de faciliter de futurs exercices d'évaluation d'impact du changement climatique.

[https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2023-dt\\_cout-inaction-climatique\\_20\\_avril.pdf](https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2023-dt_cout-inaction-climatique_20_avril.pdf)

2023, 80 p., éd. FRANCE STRATÉGIE

réf. 301-113



## Les incidences économiques de l'action pour le climat

PISANI-FERRY Jean / MAHFOUZ Selma

Préparé à la demande de la Première ministre par France Stratégie, ce rapport vise à améliorer la compréhension des impacts macroéconomiques de la transition climatique, en vue de décisions politiques. Il prend appui sur onze rapports thématiques, auxquels ont participé une centaine d'experts, et couvrant différents thèmes (Bien-être, Compétitivité, Dommages et adaptation, Indicateurs et données, Enjeux distributifs, Inflation, Marché du capital, Marché du travail, Modélisation, Productivité et Sobriété). Une synthèse présente, en 18 points, des analyses et des recommandations issues de ces travaux. À la différence de précédents travaux en macroéconomie qui ont traité de l'enjeu climatique dans une perspective de long terme, ce rapport aborde le sujet dans une perspective à court terme. Ce document s'organise en deux parties : la première traite de la transition plutôt dans une perspective internationale ; la deuxième, moins conceptuelle et plus concrète, porte sur l'horizon 2030 et elle est centrée sur la France, dans le contexte aujourd'hui déterminé par l'environnement européen.

<https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/2023-incidences-economiques-rapport-pisani-5juin.pdf>  
2023, 158 p., éd. FRANCE STRATÉGIE

réf. 301-116

## Dossier : La ruée vers l'or bleu

DIOGON Dominique / BOURGES Anne /  
SENZIER Thierry / ET AL.

À travers ce dossier, les auteurs abordent l'épineuse question de l'eau, ressource indispensable mais qui se raréfie. Leurs enquêtes les ont conduits dans plusieurs départements de France, mais aussi à l'étranger. Dans le Var, département qui a connu une forte augmentation de sa population ces dernières années, la Communauté de communes du Pays de Fayence a décidé de geler la délivrance de permis de construire sur son territoire pour quatre années. L'objectif est de limiter l'explosion des besoins dans un contexte de sécheresses fortes et récurrentes. En Auvergne, les projets de bassines ou de réserves se multiplient, créant des tensions, notamment entre les agriculteurs à l'origine de ces projets, qui expriment un réel besoin professionnel, et les autres usagers, des associations dénonçant une "aberration écologique". Deux de ces projets de bassines sont particulièrement conséquents, de respectivement 15 et 18 hectares. Aux alentours d'Ambert, dans le Puy-de-Dôme, ce sont les entreprises et les mairies qui s'adaptent à des situations de sécheresse inédites, avec des mesures de limitation des usages mises en œuvre dès le mois de mars en 2023. Globalement, partout dans le monde, ce sont nos habitudes de consommation qui vont devoir évoluer, l'économie étant la première des solutions. À celle-ci, s'en ajoutent d'autres : réduire les fuites sur les réseaux d'eau potable, dessaler l'eau de mer, mieux valoriser les eaux usées... À l'échelle mondiale, le problème de l'eau pourrait être, et est déjà par endroits, à l'origine de conflits armés, en particulier le long d'une diagonale de la soif, du Maroc au Nord de la Chine, en passant par la Crimée.

MONTAGNE (LA) N ° 22/03/2023, 22/03/2023, 6 pages (p. 2-7)  
réf. 301-098





## VIE PROFESSIONNELLE

## ANNUAIRE

**Produits laitiers bio : Annuaire des fournisseurs de produits laitiers bio pour la restauration collective – Décembre 2022**

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine publie l'annuaire des fournisseurs de produits laitiers bio pour la restauration collective. Pour chaque produit, dans les gammes en lait de vache, de chèvre et de brebis, des tableaux indiquent : - la zone de chalandise ; - les portions (bouteille, portion individuelle, seau...) ; - les teneurs en matière grasse (entier, demi-écrémé, écrémé) ; - les traitements thermiques (pasteurisé, cru, UHT...) ; - le minimum de commande ; - le contact du fournisseur (email).

[https://drive.google.com/file/d/1wbjEox45w1VK\\_MV7bUzLcAcHYMEq51Wk/view?usp=share\\_link](https://drive.google.com/file/d/1wbjEox45w1VK_MV7bUzLcAcHYMEq51Wk/view?usp=share_link)  
2022, 5 p., éd. INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 301-054

**Annuaire Biofil des fournisseurs de l'agriculture bio 2023-2024**

BIOFIL

Dans cette édition 2023-2024 de son Annuaire des fournisseurs de l'agriculture bio, Biofil répertorie les coordonnées de fournisseurs de : - Matériels (élevage, grandes cultures, maraîchage, viticulture, arboriculture, transformation et stockage, construction/économies d'énergie, protections physiques des plantes, tracteurs) ; - Agrofournitures (élevage, semences et plants, protection des plantes, fertilisation) ; - Aval/débouchés (collecteurs et stockeurs, transformateurs, groupements de producteurs) ; - Services (organismes de contrôle et marques, laboratoires d'analyses spécialisés, organismes institutionnels et de développement de la bio, instituts techniques, stations d'expérimentations/recherche, interprofessions nationales, conseils indépendants, agriculture connectée, diffusion et presse, banques/assurances, salons/foires/expositions) ; - Formation (initiale par voie scolaire, par apprentissage, pour adultes, enseignement supérieur, autres formations).

2023, 134 p., éd. ÉDITIONS FITAMANT

réf. 301-073



## Guide 2022/2023 des groupements de producteurs & des entreprises bio de Nouvelle-Aquitaine

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE

En 2021, en Nouvelle-Aquitaine, 9,22 % des surfaces agricoles sont cultivées en agriculture biologique (+ 13,4 % par rapport à 2020) et près de 8 800 exploitations sont certifiées bio, soit 785 de plus qu'en 2020. Les surfaces biologiques sont en augmentation (+ 31 267 ha en un an), dont 88 982 ha en conversion et 42 354 ha en 1ère année de conversion en 2021. La Nouvelle-Aquitaine est la deuxième région en nombre de producteurs bio et en surfaces bio et la première en production de fruits et légumes. On y recense 5 425 transformateurs (+ 11 % par rapport à 2020), 3 431 distributeurs (+ 60 % par rapport à 2020) et 32 importateurs. INTERBIO Nouvelle-Aquitaine rassemble 296 organisations et opérateurs membres. L'interprofession liste, tout d'abord, dans ce guide, les organisations professionnelles, les lycées agricoles et les centres techniques membres. Les groupements de producteurs et les entreprises bio de Nouvelle-Aquitaine sont ensuite présentés, par grands types de produits (fruits et légumes frais, grandes cultures, lait, épicerie, etc.).

<https://drive.google.com/file/d/1LGEHsfbPO0li-7CFRLwSacWjbN8ZynNW/view?usp=sharing>  
2022, 246 p., éd. INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 301-078

## ÉTRANGER

### Toujours pas de mépris pour la bio en Allemagne !

SCHAER Burkhard / ECOZEPT / BÖHM Michael

En Allemagne, le débat public reste favorable au bio. Cependant, le marché bio pâtit fortement des changements des habitudes alimentaires propulsés par les crises actuelles : une baisse générale de 4 %, avec de forts reculs en magasins bio (13 %) et en vente directe bio (18 %). La GMS, qui inclut le discount, enregistre une légère progression (1,3 %), qui peut être attribuée au discount (Aldi, Lidl...) et à sa communication sur ses engagements avec la filière bio. Si les Allemands restreignent leur consommation bio, les consommateurs, en magasins bio, maintiennent un volume de panier élevé (panier moyen de 20 €, montant qui, avant 2020, était limité à la période d'avant-Noël)...

BIO LINEAIRES N ° 107, 01/05/2023, 2 pages (p. 36-37)

réf. 301-059

### Prix du bio en Belgique : désamorcer les a priori

LONGIN Mélanie

En Belgique, alors que le secteur spécialisé de l'alimentation bio et vrac est mis en difficulté par l'inflation et la hausse des coûts énergétiques, un observatoire des prix du bio et du vrac, piloté par Biowallonie et ConsomAction, a permis d'objectiver les prix pratiqués par le secteur. Les données collectées ont permis de mettre en évidence que la différence de prix d'un panier moyen de produits bio entre la GMS (101,6 €) et le magasin bio/vrac (103 €) est insignifiante. Les protocoles d'analyse, ainsi que les résultats obtenus par l'observatoire, sont détaillés dans cet article.

BIO LINEAIRES N ° 107, 01/05/2023, 2 pages (p. 39-41)

réf. 301-060

### La bio en Benelux : Forte attente de transparence

DENAN Jean-Marc

Dans cette interview, Stephan Blommendaal, responsable des achats chez UDEA (le principal grossiste des magasins spécialisés bio au Benelux), fait le point sur l'état du marché de la bio depuis 2020 et sur les activités du groupe.

BIO LINEAIRES N ° 107, 01/05/2023, 1 page (p. 42)

réf. 301-061



## CONVERSION

### Conversion en bio de systèmes ovins viande en Pays de la Loire : Simulations de conversion de cas-types conventionnels

FICHET Laurent / MIGNE Stéphane

Afin de mieux accompagner les conversions à l'agriculture biologique d'élevages ovins allaitants des Pays de la Loire, les partenaires du projet SECURIBIOV ont réalisé deux simulations de conversion à partir de cas-types conventionnels : l'une sur un système spécialisé, l'autre sur un système ovins-grandes cultures. Les scénarios de conversion imaginés (évolutions du troupeau et de sa conduite, modification de l'assolement) sont décrits : calendriers de conversion de l'année C1 à C4 (conversions sur quatre années), surface et cheptel, caractéristiques techniques, résultats économiques. Pour le système spécialisé, déjà herbager, il est nécessaire de réduire la taille du troupeau de 500 à 400 brebis pour atteindre le niveau de chargement autorisé en AB et permettre une production suffisante de concentrés. Sans aides spécifiques bio, et suite aux investissements nécessaires (herse étrille), le revenu passe de 21 000 € initialement à 17 000 € en quatrième année de conversion. Pour le système ovins-cultures, une partie des surfaces est réattribuée aux prairies. La reproduction du troupeau est gérée avec le désaisonnement lumineux, en remplacement des traitements hormonaux. Ici aussi, sans aides bio en régime de croisière, le revenu diminue : de 33 000 € à 25 000 €.

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Pays\\_de\\_la\\_Loire/2022/2022\\_Conversion\\_bio\\_systemes\\_ovins\\_Pays\\_de\\_la\\_Loire\\_SECURIBIOV\\_01.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2022/2022_Conversion_bio_systemes_ovins_Pays_de_la_Loire_SECURIBIOV_01.pdf)  
2022, 3 p., éd. CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

réf. 301-085

### Mémoire de fin d'études : Analyses de trajectoires de conversion à l'agriculture biologique dans des élevages bovins allaitants bio du Massif Central finissant leurs animaux à l'herbe

SIMON Capucine

Ce mémoire de stage de fin d'études a été réalisé par Capucine Simon, élève ingénieure à AgroParisTech, dans le cadre du projet BioViandes. Ce projet a été impulsé par les acteurs des filières viande bovine et viande ovine biologiques du Massif central, soucieux de développer des débouchés locaux pour commercialiser la viande bio produite à l'herbe sur ce territoire. L'un des besoins exprimés par ces acteurs était de mieux anticiper l'évolution des volumes de viandes bovines et ovines bio qui arrivent sur le marché, ainsi que leur qualité. Une méthodologie a ainsi été testée afin d'identifier des trajectoires types d'évolution des élevages suite à leur conversion à l'agriculture bio. L'échantillon étudié était composé de 14 élevages bio, répartis sur le Massif central, qui possèdent un atelier de bovins allaitants, et dont au moins une partie était engrainée en 2021, avec une part d'herbe majoritaire dans la ration. Des données ont été collectées sur leur situation initiale (données qui caractérisent les exploitations avant leur conversion) et sur leur situation finale (situation en 2021). Des entretiens avec les éleveurs ont permis de comprendre les motivations et les déterminants des changements opérés entre ces deux périodes, ainsi que les difficultés rencontrées suite à la conversion. Différents traitements statistiques (ACM et CHCP) ont ensuite été réalisés afin d'analyser la diversité des trajectoires présentes dans cet échantillon, et de comprendre si certains facteurs expliquent cette diversité. Ils ont permis d'identifier cinq variables influençant l'évolution des élevages bio : le taux de finition, la consommation en concentrés, la race, les débouchés et les investissements associés à la charge de travail. Quatre trajectoires types ont aussi été mises en évidence, caractérisées par des évolutions différentes de la proportion d'animaux finis, en fonction des choix de race et de la prévalence initiale (ou non) de la vente directe dans le système.

[https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/06/memoire\\_analyse-trajectoires-conversion-ab-bovins-allaitants-mc-herbe\\_csimon.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/06/memoire_analyse-trajectoires-conversion-ab-bovins-allaitants-mc-herbe_csimon.pdf)  
2022, 45 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL / PARLEZ CORNES

réf. 301-001



## FORMATION

### Lycée agricole de Borgo : « Da l'ortu à u piattu »

ALLAIS Irène

L'EPLEFPA de Borgo, à proximité de Bastia, est situé dans la plaine orientale de la Corse, où sont implantés des vignobles, des oliveraies, des agrumes, des plantations de kiwis et du maraîchage. Depuis 2020, l'établissement, qui dispose d'un verger de clémentiniers et de citrus, ainsi que de parcelles en maraîchage bio, porte un projet expérimental de système alimentaire local et durable, « Da l'ortu à u piattu » (Du jardin à l'assiette), qui a pour objectif de définir les conditions à remplir pour approvisionner la restauration collective locale en légumes et en fruits bio et locaux. Ce projet, qui regroupe 11 partenaires du territoire, a déjà permis d'identifier les besoins, les freins et les leviers à la mise en place de l'approvisionnement en fruits et légumes bio de 3 cantines, de la production à la restauration, en passant par la logistique. L'expérimentation se poursuit avec des essais de pré-transformation (épluchage, conditionnement sous vide), en conformité avec la réglementation en matière d'hygiène alimentaire (plan de maîtrise sanitaire). Un séminaire a été organisé pour permettre aux partenaires de faire le point, d'échanger avec les différents acteurs concernés et d'élargir la réflexion à l'échelle de la Corse. Plusieurs actions pédagogiques ont également été menées dans ce cadre.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46662>  
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 296, 01/03/2023, 4 pages (p. 18-21)

réf. 301-052

### Un jour avec Alain Hardy, directeur de l'exploitation agricole de La Cazotte

CHABANET Johanne

Alain Hardy est directeur de l'exploitation du Lycée agricole de La Cazotte. Cette exploitation est composée de 240 ha, dont 95 en bio, de 500 brebis Lacaune à la traite (en conventionnel), de 150 brebis Lacaune destinées à la production de viande (en bio), de 23 génisses Aubrac (en bio) et de 20 poneys New Forest. Alain Hardy supervise l'ensemble des activités de l'exploitation, de la gestion des troupeaux et des cultures au suivi des expérimentations en cours, tout en passant par l'encadrement d'apprenants et de stagiaires. Cet article raconte une journée type, heure par heure, pour ce chef d'exploitation.

REUSSIR PATRE N ° 696, 01/08/2022, 2 pages (p. 44-45)

réf. 301-004

## ORGANISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

### Agence BIO : une gouvernance élargie

BIOFIL

Pour gagner en représentativité, l'Agence BIO a élargi sa gouvernance à la distribution et aux structures régionales. En avril 2023, trois nouveaux représentants sont entrés dans son conseil d'administration : Christelle Le Hir, présidente du directoire de La Vie Claire (pour représenter la distribution spécialisée, par la voix du Synadis Bio) ; Benoit Soury, directeur Marché Bio de Carrefour et directeur Proximité France (pour représenter la GMS, par la FCD – Fédération du commerce et de la distribution) ; Philippe Lassalle Saint Jean, président d'Interbio Nouvelle-Aquitaine et directeur général de la Maison Meneau (pour représenter les régions dotées d'Interbio, cousines régionales de l'Agence BIO). Pour rappel, l'Agence BIO a une mission de concertation. Elle doit faciliter le dialogue autour des différentes visions de la bio, en accueillant à la fois des acteurs spécialistes et des acteurs généralistes investis dans le secteur bio, et ce, à tous les maillons de la chaîne de valeurs. Cet élargissement de l'Agence BIO a vocation à se poursuivre, en accord avec les vœux du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46725>  
BIOFIL N ° 147, 01/05/2023, 1 page (p. 9)

réf. 301-023



## **Emeric Pillet, directeur de l'ltab : « Garantir un institut dédié à la filière bio »**

RIVRY-FOURNIER Christine

Dans cette interview, Emeric Pillet, directeur de l'ltab depuis juin 2022, revient sur l'actualité, les projets et la dynamique portés par cet institut, qui a vu le renouvellement, pour cinq ans, de sa double qualification comme institut technique de l'agriculture et de l'agroalimentaire bio. Cette double qualification est un point-clé qui différencie l'ltab d'autres instituts agricoles et qui confirme l'importance de travailler de l'amont à la fourchette. Ainsi, les filières bio disposent d'un institut dédié en capacité de travailler sur l'ensemble des problématiques. Pour ailleurs, l'ltab collabore activement avec les autres instituts agricoles, ou encore avec INRAE et s'appuie sur un éco-système de partenaires comme l'association ltab Lab. Les projets sont nombreux et les défis à relever aussi, comme, par exemple, les externalités de la bio ou l'affichage environnemental avec le Planet Score. Cela demande des moyens et d'importantes compétences, d'où l'enjeu de développer aussi les ressources et les effectifs de l'ltab. Certes, nécessité est faite de prioriser en fonction des moyens, mais « [...] nous avons la capacité de travailler ou tout au moins de coordonner des travaux sur toutes les thématiques », et « [...] il n'y a aucun sujet technique tabou ».

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46859>  
BIOFIL N ° 146, 01/03/2023, 3 pages (p. 17-19)

réf. 301-065

## **POLITIQUE AGRICOLE**

### **Quelle agriculture demain ? : 17 propositions pour développer des modèles agricoles résilients et durables**

FRANCE URBAINE

En 2019, 75 villes signaient une déclaration en faveur d'une alimentation durable. Depuis, les territoires urbains ont renforcé leur action de manière significative. En effet, la mutation des pratiques agricoles concerne les territoires urbains au premier plan : elle passe nécessairement par une mutation des pratiques alimentaires, par l'amélioration de l'autonomie alimentaire des territoires et par la relocalisation des approvisionnements. France urbaine regroupe 108 membres, grandes villes et intercommunalités, soit 40 % des consommateurs nationaux. Ces pôles de consommation et d'habitat sont particulièrement exposés, au vu de leur densité, aux risques en matière d'approvisionnement en eau et en denrées, au risque inondation, au risque sanitaire en cas d'épidémie, mais, également, aux effets et aux coûts financiers et sanitaires de la pollution de l'eau et de l'air. Ils réunissent également des leviers structurants pour remodeler les systèmes alimentaires territoriaux, au-delà de leur seul périmètre administratif, dans une dynamique d'alliance des territoires urbains, péri-urbains et ruraux. Dans ce document, publié dans le cadre de la réflexion autour des enjeux du Pacte et de la Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles, France urbaine formule 17 propositions pour des modèles agricoles résilients et durables.

[https://franceurbaine.org/sites/franceurbaine.org/files/documents/franceurbaine\\_org/publications/etudes/contribution\\_alimentation\\_29.06.pdf](https://franceurbaine.org/sites/franceurbaine.org/files/documents/franceurbaine_org/publications/etudes/contribution_alimentation_29.06.pdf)  
2023, 6 p., éd. FRANCE URBAINE

réf. 301-111



## RÉGLEMENTATION

### Le point avec Ecocert : Certificats bio : sur le site européen Traces NT

SIRVEN Gaëtan

Conformément à la réglementation européenne, tous les certificats bio émis depuis le 1er janvier 2023 au sein de l'Union européenne sont disponibles sur la plateforme de la Commission européenne « Traces NT ». L'objectif de cette démarche est d'améliorer la traçabilité. Les certificats vont être mis en ligne au fur et à mesure de leur renouvellement. L'objectif étant qu'en 2024, une forte majorité d'entre eux soient disponibles sur Traces NT. Autre modification applicable depuis le 19 février 2023 : une mise à jour de la liste des organismes de certification (OC) reconnus aux fins de l'équivalence en pays tiers (les principaux OC retirés de cette liste sont cités, ainsi que les pays tiers concernés). Par ailleurs, pour les exports de produits certifiés bio par la réglementation européenne, un Certificat de Transaction (TC) peut être exigé par les autorités ou les organismes de certification des pays de destination (USA, Corée, Japon, Australie, Émirats Arabes Unis, Maroc...). Il faut alors se rapprocher des clients et de son OC pour se renseigner sur les documents nécessaires à la réalisation de la transaction. Par ailleurs, depuis le 1er octobre 2022, les alcools bio peuvent être certifiés selon la réglementation japonaise JAS (ce qui était jusqu'alors interdit). Une période de transition allant jusqu'au 1er octobre 2025 permet aux viticulteurs de se préparer à passer sous la certification JAS. Après cette période, la certification JAS sera obligatoire, et il ne sera plus possible de vendre, en tant que vin bio, du vin uniquement certifié bio UE.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46726>

BIOFIL N° 147, 01/05/2023, 1 page (p. 25)

réf. 301-024



## RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

## AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

### Carnet saisonnier d'un vigneron en biodynamie – 1 : Printemps

FERRAN Alain

Alain Ferran pratique la biodynamie depuis 18 ans, au Château Ferran, à Saint-Pierre-de-Bat (33). Il exploite un domaine de 45 ha, composé de 10 ha de bois, de 7 ha de pâtures et de 27 ha de vignes. Il possède un troupeau de 52 brebis Landaises, qui pâturent dans les vignes tout l'hiver, en pâturage tournant. Dans cet article, Alain Ferran détaille les soins printaniers qu'il prodigue à la vigne, pour accompagner son développement et prévenir les maladies (préparations biodynamiques et à base de plantes, cuivre et soufre, matériel, dosage...).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46638>  
BIODYNAMIS N ° 121, 01/04/2023, 2 pages (p. 6-7)

réf. 301-042

### Paysan au service du vivant

SALVADOR Hélène

En 2014, Jean-François Gaumé a repris la ferme en polyculture-élevage de son grand-père, située à Saint-Quentin-les-ANGES (53), à 15 km de la Bretagne. La ferme, qui compte une centaine d'hectares, est en bio depuis 1964 et Jean-François l'a convertie à la biodynamie lors de son installation. Il élève des vaches allaitantes dont il commercialise la viande en caissettes en vente directe. Il cultive une vingtaine d'espèces végétales et entre 60 et 70 variétés différentes (blé, sarrasin, lupin, lin, lentille, pomme de terre, maïs non irrigué...). Les grains (blé, sarrasin) sont vendus à des meuniers et les légumes secs sont distribués en vrac, en magasins bio ou en AMAP. Cet article présente les techniques culturales de Jean-François, pour les grandes cultures (rotation des cultures, préparation du sol, fertilisation avec compost et engrais verts, semis, contrôle des adventices et des ravageurs, matériel agricole, rendements), incluant ses pratiques en biodynamie.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46648>  
BIODYNAMIS N ° 121, 01/04/2023, 3 pages (p. 11-13)

réf. 301-043



## Une biodynamie insulaire

CORNU Soazig

Depuis 1982, au GAEC de Kervilon, François Le Tron gère, en bio, l'unique production maraîchère locale, avec cueillette d'algues et transformation, de l'île de Bréhat (dont il est originaire), située au large des Côtes-d'Armor. Les légumes et les produits transformés sont vendus, pour moitié, au petit marché en libre service à la ferme, toute l'année. L'autre moitié est vendue au marché du village, pendant les vacances scolaires. La population de l'île s'élève à 400 habitants en hiver et peut atteindre jusqu'à 6 000 habitants en pleine saison touristique. L'espace étant très limité et les terres étant sollicitées par une exploitation intensive depuis trente-cinq ans, des problèmes, comme la présence de nématodes, sont apparus. Des solutions ont été mises en œuvre, afin de favoriser la vie des sols (implantation d'engrais verts) et de lutter contre les ravageurs (implantation de sorgho - une plante-piège contre les nématodes ; implantation d'un mélange moutarde/phacélie/lin pour limiter les dégâts des parasites ; protection au démarrage des cultures pour limiter la consommation des légumes par les lapins). Pour faire face à l'humidité ambiante, les maraîchers ont observé que les pratiques biodynamiques permettaient de limiter les maladies cryptogamiques et de se passer des produits cupriques, notamment sur les pommes de terre. Après le départ à la retraite (printemps 2023) de François Le Tron, trois associées (Vony, Marion et Émilie), dont deux non-natives de l'île, déjà en place sur l'exploitation et bien intégrées à la vie sociale sur l'île, assureront sa suite.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46650>  
BIODYNAMIS N ° 121, 01/04/2023, 5 pages (p. 16-20)

réf. 301-045

## Des animaux dans les vignes

LEBRUN Marion

Dans cet article, élaboré suite à des rencontres avec des vignerons et des éleveurs en biodynamie, l'auteure rend compte des témoignages qui ont alimenté sa réflexion autour de l'intégration de l'animal dans un système viticole, dans l'idée de tendre vers le modèle de l'organisme agricole. Cet article permet d'aborder différents aspects de l'association animal/vigne : - la nécessité d'organiser et d'aménager le parcellaire de façon à assurer l'alimentation des animaux, avec une bonne gestion du pâturage, et à abriter la biodiversité locale ; - les multiples avantages de l'introduction d'animaux (gain de temps sur les travaux viticoles, apports de matière organique pour le compost et les préparations biodynamiques, lutte contre les ravageurs avec les animaux prédateurs (ex : les poules contre les noctuelles), autonomie alimentaire...) ; - les possibilités de partenariats (mutualisation des moyens et des compétences) et de diversification (proposer de nouveaux produits, ouvrir un nouveau canal de distribution)... Comme pour les cultures, une rotation des espèces animales peut être mise en place, de manière cohérente avec l'organisme agricole. Chaque espèce animale fournit des services spécifiques, qu'il est intéressant de combiner et qui permettent, notamment, de gérer le parasitisme, de limiter les dégâts sur les cultures, de protéger des espèces contre les prédateurs (ex : introduire un âne pour protéger les poules du renard)...

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46651>  
BIODYNAMIS N ° 121, 01/04/2023, 4 pages (p. 21-25)

réf. 301-046

## Les pionnier-ères de la biodynamie – 1 : Maria Thun, la jardinière aux étoiles

BOLTEN Éva

Maria Thun était la jardinière-chercheuse allemande à l'origine de l'ouvrage de référence "Calendrier des semis", aujourd'hui publié en France sous le nom "Calendrier biodynamique". Dans cette interview, célébrant cette pionnière de la biodynamie, les petits-enfants de Maria Thun répondent aux questions de Biodynamis concernant le parcours de leur grand-mère, son travail et ses réalisations, et concernant la poursuite et la transmission de ses travaux de recherche par ses descendants.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46652>  
BIODYNAMIS N ° 121, 01/04/2023, 2 pages (p. 33-34)

réf. 301-047





## Dans le Muscadet : Des vignes et un lieu de vie chez Eco-Dyn

JEAN Louise

Eco-Dyn développe, fabrique et vend du matériel et des équipements agricoles, qui sont destinés, à 80 %, au monde de la biodynamie (ex : des dynamiseurs) et, à 20 %, à l'agriculture régénérative (ex : du matériel pour faire des thés de compost, des rouleaux faca...). La majorité des clients de cette entreprise sont des viticulteurs (80 %) et les autres travaillent sur des productions variées (maraîchage, arboriculture...). Ce constructeur propose aussi, depuis 2021, des formations. L'équipe d'Eco-Dyn est composée de six salariés. En 2020, l'entreprise a déménagé sur un domaine dans le Muscadet, à Sainte-Radegonde, avec pour objectif de faire de ce domaine un lieu de vie avec des projets agricoles. Le site est composé de 12 ha de céréales, de 3 ha de prairies et des vignes en friches (abandonnées depuis 2012). Il abrite aussi un peu d'élevage (poules, lapins, cochons, oies) et un potager dans lequel les employés peuvent s'investir. Un autre site, à quelques kilomètres de là, comporte 5 ha de vignes en production. Ce domaine est piloté par Robin Euvrard (agronome, vigneron et formateur chez Eco-Dyn). Il permet notamment de tester différents itinéraires techniques sur la vigne. Des brasseurs seront accueillis sur le site de Sainte-Radegonde, en 2023. L'objectif de cette installation est d'aider à valoriser les cultures bio locales et de réfléchir à l'implantation d'une houblonnière.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46794>  
VITISBIO N ° 18, 01/01/2023, 3 pages (p. 18-20)

réf. 301-040

## RECHERCHE

### Associations between measures of socio-economic position and sustainable dietary patterns in the NutriNet-Santé study

*Relations entre les mesures de la position socio-économique et les habitudes alimentaires durables dans l'étude NutriNet-Santé (Anglais)*

BAUDRY Julia / ALLES Benjamin /  
LANGEVIN Brigitte / ET AL.

À partir de données issues de la cohorte NutriNet-Santé, les liens entre le niveau de durabilité des régimes alimentaires et les positions socio-économiques des consommateurs ont été étudiés. L'échantillon comptait plus de 29 000 personnes, en France. Le niveau de durabilité de l'alimentation a été évalué à partir de composantes nutritionnelles, environnementales et culturelles ; celui de la position socio-économique à partir de l'éducation, du revenu du ménage et du statut professionnel. Globalement, les ménages ayant les régimes les plus durables ont un niveau de vie légèrement plus élevé, et des apports alimentaires moins riches en énergie et en produits d'origine animale. Leur niveau d'éducation est aussi supérieur. De fait, les ouvriers et les employés ont alors un indice d'alimentation durable inférieur à celui des professions intermédiaires. Les participants ayant les revenus les plus faibles par rapport aux plus élevés avaient un sous-score environnemental plus élevé mais un sous-score socioculturel plus faible, tandis que les résultats étaient moins marqués pour le statut professionnel. Les auteurs de cette étude concluent sur la nécessité de promouvoir des régimes alimentaires durables à moindre coût pour en permettre l'accès au plus grand nombre.

[https://www.cambridge.org/core/services/aop-cambridge-core/content/view/274B7DED64D512607B1D35F60FCD942F/S1368980022002208a.pdf/associations\\_between\\_measures\\_of\\_socioeconomic\\_position\\_and\\_sustainable\\_dietary\\_patterns\\_in\\_the\\_nutrinetsante\\_study.pdf](https://www.cambridge.org/core/services/aop-cambridge-core/content/view/274B7DED64D512607B1D35F60FCD942F/S1368980022002208a.pdf/associations_between_measures_of_socioeconomic_position_and_sustainable_dietary_patterns_in_the_nutrinetsante_study.pdf)

PUBLIC HEALTH NUTRITION N ° Vol. 26, n ° 5, 01/05/2023, 11 pages (p. 965-975)

réf. 301-089



## Recherche-expérimentation en Pays de la Loire : Bilan de 100 projets menés en 7 ans

RIVRY-FOURNIER Christine

Le 7 février 2023, le pôle bio des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire organisait une journée de restitution des travaux de recherche-expérimentation en AB conduits de 2016 à 2022. Sur ces 7 années, 100 projets de recherche appliquée dédiés à la bio ont été menés, financés par la Région, l'État, l'Union Européenne ou encore les Agences de l'eau, impliquant quelques 27 partenaires, dont une majorité d'organismes agricoles, et visant, pour beaucoup, à « concevoir des solutions pertinentes, techniques avec une efficacité économique, rapidement diffusables ». Les travaux sur l'élevage, puis, sur les grandes cultures prédominantes, suivis du maraîchage, de l'arboriculture et de la viticulture. Nombre des projets répertoriés sont aussi interfilières et les thématiques abordées sont très diverses : la gestion des bioagresseurs, l'autonomie alimentaire des élevages, la réduction des intrants, le besoin de références technico-économiques et, bien sûr, l'adaptation au changement climatique, avec l'enjeu de la gestion de l'eau ou de l'autonomie dans toutes ses dimensions comme facteur de résilience. Parmi ces thèmes, certains semblent clés pour l'avenir, comme l'autonomie, la complémentarité des systèmes ou encore la question du bouclage des cycles en lien avec la fertilité des sols. Cette journée a aussi permis de mettre en avant l'enjeu de la valorisation des connaissances, de l'ouverture (l'AB ne doit pas rester en entre-soi) et de l'importance d'une bio exemplaire dans le contexte actuel de crise.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46860>  
BIOFIL N ° 146, 01/03/2023, 3 pages (p. 20-22)

réf. 301-066



## BRÈVES

### L'Agence BIO lance la campagne « Cuisinons Plus Bio »

En France, les 170 000 restaurants ne proposent que 1 % de bio à leur carte et les 80 000 cantines n'achètent que 7 % de leurs denrées en bio. Face à ce constat, l'Agence BIO souhaite mobiliser les chef.fes, restaurateurs et professionnels du secteur pour qu'ils deviennent tous acteurs de la transition agroécologique en faisant la part belle au bio dans leurs menus.

Ainsi, elle lance la campagne « Cuisinons Plus Bio », co-financée par l'Union Européenne, avec pour objectif d'augmenter le bio au menu de tous les restaurants. Parce que les agricultrices et agriculteurs veulent faire le choix du bio, il est nécessaire de leur garantir des débouchés.

À la fois campagne d'information citoyenne, et communication praticopraticque, cette campagne va mettre en lumière les chef.fes déjà engagé.e.s dans la transition alimentaire et donner envie à tous ceux qui ne mettent pas encore de bio dans leurs menus de suivre le mouvement, en les accompagnant tout au long de la démarche.

Lien : [https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/09/DP\\_CuisinonsPlusBio\\_pres-campagne.pdf](https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/09/DP_CuisinonsPlusBio_pres-campagne.pdf)

**Source(s) : Communiqué de presse Agence BIO, 7 septembre 2023**

### Atelier Paysan : Programme de formations

Le programme de formations de l'Atelier Paysan, pour la saison automne hiver 2023/2024, est en ligne : <https://latelierpaysan.org/Formations>

**Source(s) : Atelier Paysan, juillet 2023**

### Le ministère en charge de l'Agriculture annonce un budget de communication renforcé pour la bio

Lors de son déplacement le 21 septembre au salon Tech&Bio, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, a annoncé le déploiement d'un budget de communication pour l'agriculture biologique de 5 millions d'euros par an de 2024 à 2026, dans le cadre de la planification écologique en agriculture.

Ces crédits s'additionneront aux 3 millions d'euros déjà annoncés en mai dernier et permettront des actions de communication d'ampleur dans la durée pour promouvoir la consommation de produits biologiques et ainsi répondre au fléchissement de la demande.

Sous l'égide du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, le contenu de cette campagne de communication sera défini en associant l'Agence BIO, les interprofessions et plus largement l'ensemble des acteurs de l'agriculture biologique.

Le ministre a également annoncé, dans le cadre de la planification écologique, une augmentation, en 2024, de 5 millions d'euros des crédits alloués au Fonds avenir bio, qui sera désormais doté de 18 millions d'euros par an, afin de consolider et développer la structuration des filières bio.

Rappel des principaux axes du plan de soutien à l'agriculture biologique mis en place en 2023 :

- Déploiement de deux aides à la trésorerie pour un budget total de 70 millions d'euros.
- Promotion de la consommation de produits biologiques auprès du consommateur avec l'abondement de la campagne #Bioréflexe à hauteur de 1 250 000 €.
- Soutien par la demande, grâce à un accroissement de la commande publique d'environ 120 millions d'euros par le respect dans la restauration collective de l'État des objectifs d'EGalim de 20% minimum de produits biologiques.

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/budget-de-communication-renforce-pour-lagriculture-biologique>

**Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr>, 22 septembre 2023**

### MABD : Programme de formations

Le programme de formations du MABD, Mouvement de l'agriculture biodynamique, pour l'automne 2023, est en ligne : <https://www.bio-dynamie.org/wp-content/uploads/2023/07/plaquette-generale-formation-MABD-2023-2024-1.pdf>

**Source(s) : MABD, août 2023**



## 1er Baromètre du moral des agricultrices et agriculteurs bio

Lors du salon Tech&Bio 2023, l'Agence BIO a présenté les résultats du 1er Baromètre du moral des agricultrices et agriculteurs bio.

Sur les 59 481 agriculteurs.trices bio de France, 20% ont répondu aux 65 questions posées.

Lien vers le diaporama : [https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/09/Barometre-Moral-Agricultrices.teurs-bio\\_def.pdf](https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/09/Barometre-Moral-Agricultrices.teurs-bio_def.pdf)

**Source(s) : <https://www.agencebio.org>,  
20 septembre 2023**

## Enquête sur les coopératives agricoles bio en France

À l'occasion du Salon Tech&Bio 2023, La Coopération Agricole a présenté les conclusions de sa première enquête portant sur l'évolution du secteur bio et la perception des coopératives agricoles en France sur le sujet. Cette enquête a été menée auprès de 200 coopératives agricoles engagées dans la production bio.

Plus de la moitié des coopératives participant à l'enquête affirment qu'aucune déconversion n'est envisagée par leurs adhérents, avec seulement 3,2% des agriculteurs sondés qui envisagent une telle démarche.

L'enquête révèle que 93% des coopératives cherchent à maintenir, optimiser ou à développer leurs activités dans le bio, contre seulement 7% qui envisagent de réduire ou d'arrêter leur production.

Face à ces constats, La Coopération Agricole appelle les pouvoirs publics à prendre des mesures pour relancer et consolider la filière (restauration collective, communication, soutien financier public visant à accompagner les producteurs et les acteurs économiques en difficulté).

Lien vers le communiqué de presse : [https://www.lacooperationagricole.coop/sites/default/files/2023-09/20231909\\_CP\\_%20LCA\\_%20EnqueteBIO.pdf](https://www.lacooperationagricole.coop/sites/default/files/2023-09/20231909_CP_%20LCA_%20EnqueteBIO.pdf)

**Source(s) : Communiqué de presse La Coopération Agricole, 20 septembre 2023**

## Nouveaux OGM : Appel de Poitiers

Une loi française de 2014 interdit la culture du seul maïs génétiquement modifié autorisé par l'Union Européenne. Cependant, aujourd'hui, les firmes semencières projettent de mettre sur le marché de nouveaux OGM, baptisés Nouvelles Techniques Génomiques (NTG). Pour lever les barrières juridiques à ces nouveaux OGM, la Commission européenne propose tout simplement de les déréglementer en supprimant toute évaluation, toute traçabilité et tout étiquetage.

À Poitiers, le 25 septembre, des citoyen.nes, paysan.nes, représentant.es d'organisations de la société civile, réuni.es pour les rencontres « OGM, plantes pesticides, brevets sur le vivant, face à l'agro-industrie, renforçons la résistance », ont lancé un appel solennel en exigeant :

- Que l'évaluation, la traçabilité et l'étiquetage de tous les OGM soient garantis dans la réglementation européenne ;
- Que la France mette un terme à l'importation et à la culture des OGM et qu'elle rejette la proposition de la Commission européenne de déréglementer les nouveaux OGM ;
- Que les semences et les autres organismes vivants et leurs gènes ne puissent plus être brevetés.

Lien : <https://www.fnab.org/appel-de-poitiers-du-24-septembre-2023/>

**Source(s) : Communiqué de presse FNAB et Collectif Objectif Zéro OGM, 25 septembre 2023**

## Ré-autorisation du glyphosate en discussion

La Commission européenne a proposé, le 20 septembre, aux États membres, de renouveler pour dix ans l'autorisation du glyphosate dans l'UE, après le rapport d'un régulateur estimant que le niveau de risque ne justifiait pas d'interdire cet herbicide controversé, selon un texte mis en ligne.

La proposition de l'exécutif européen devait être examinée le 22 septembre par les représentants des 27 États membres, qui devront ensuite la valider à une majorité qualifiée lors d'un vote le 13 octobre. L'autorisation actuelle du glyphosate dans l'UE, renouvelée en 2017 pour cinq ans, expirait le 15 décembre 2022, mais avait été prolongée d'un an dans l'attente d'une évaluation scientifique.

**Source(s) : AFP, <https://www.bfmtv.com>,  
20 septembre 2023**



### Réaction de Générations Futures aux discussions autour du glyphosate

Alors que la Commission européenne propose de réautoriser le glyphosate pour 10 ans, Générations Futures réagit en pointant les principales faiblesses de l'évaluation et demande au gouvernement français de voter contre ce renouvellement.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/glyphosate-position/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>,  
20 septembre 2023**

### 11ème édition du Concours National de la création Agroalimentaire Biologique

Le CNAB, Concours National de la création Agroalimentaire Biologique, est ouvert à toute entreprise agroalimentaire biologique française de moins de 3 ans.

Il a pour objectif d'encourager le développement de la filière agroalimentaire biologique française, de donner de la visibilité aux produits alimentaires innovants et de sensibiliser les jeunes consommateurs à l'alimentation bio et à ses bienfaits pour l'Homme et la planète.

Pour cette 11ème édition, le concours se donne une nouvelle mission : apporter de la visibilité à tous les candidats pour leur permettre de faire connaître leurs projets à de futurs clients et distributeurs.

Inscription gratuite au concours jusqu'au 31 octobre 2023.

Lien : <https://www.concours-bio.fr/concours-national-creation-agroalimentaire-bio/>

**Source(s) : <https://www.concours-bio.fr>,  
19 juin 2023**

### Nominations chez Biocoop

Après plus de 4 années à la tête de la gouvernance de Biocoop, Pierrick De Ronne a pris la décision de démissionner de la Présidence du Conseil d'Administration de la coopérative. Il reste administrateur. Tanguy Le Gall, sociétaire Biocoop depuis 2016 et administrateur depuis 2019, s'est porté candidat à la Présidence et a été élu le 8 septembre 2023.

Le Conseil d'Administration de Biocoop a nommé Patrick Ribot (Directeur Financier et contrôle interne Biocoop depuis novembre 2020) en tant que Directeur Général par intérim, pour une période de 6 mois.

**Source(s) : Communiqué de presse Biocoop,  
11 septembre 2023**

### Réaction de Terre de Liens aux annonces concernant le projet de loi d'avenir agricole

Lors des Terres de Jim, en septembre, Marc Fesneau, ministre en charge de l'Agriculture, a annoncé les premières mesures du projet de loi d'avenir agricole. L'enjeu est de taille pour une loi d'orientation qui ne voit le jour que tous les 10 ans.

Terre de Liens regrette que le gouvernement ait ouvert le dispositif du portage foncier, constitué de fonds publics, à tous les investisseurs extérieurs aux exploitations. Le risque est de faire de celui-ci un outil de lucrativité ayant pour priorité un retour sur investissement, au détriment des revenus des paysans et des projets de transition agroécologique, qui demandent de la prise de risque et qui nécessitent de concilier recherche de rentabilité avec les besoins alimentaires et écologiques des territoires.

L'association appelle le gouvernement à faire figurer dans le projet de loi les dispositions suivantes :

- o Mettre en place un observatoire opérationnel pour savoir qui possède le foncier et qui en a l'usage ;

- o Fixer un cadre commun au Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles (SDREA) avec comme objectif prioritaire l'installation de certaines catégories telles que les porteurs de projet sur des surfaces en deçà de la surface moyenne départementale/régionale, en agriculture biologique ou en agroécologie, etc. ;

- o Soutenir financièrement les initiatives foncières citoyennes (IFC) qui mettent en oeuvre des solutions de portage de foncier non lucratives, non spéculatives, ancrées dans les territoires et orientées vers la transition agroécologique.

Lien : <https://terredeliens.org/national/actu/foncier-agricole-d%C3%A9cryptage-des-intentions-du-gouvernement-11-09-2023/>

**Source(s) : Communiqué de presse Terre de Liens,  
11 septembre 2023**



### Sarrasin bio français, une filière menacée

Comme chaque année depuis 4 ans, les producteurs de céréales biologiques sont soumis au risque de perdre leurs récoltes de sarrasin à cause de l'exposition à des herbicides très volatiles comme le prosulfocarbe, 2ème herbicide le plus vendu en France après le glyphosate pour les céréales non bio. La volatilité de ces produits rend impossible de savoir qui a utilisé le produit causant la contamination et, par conséquent, impossible de retracer la responsabilité juridique, laissant les producteurs bio sans solution d'indemnisation avec des récoltes contaminées. Le sarrasin est particulièrement concerné par ce problème parce qu'il se récolte juste après les traitements d'automne. Les destructions de cultures de sarrasin bio pour cause de contamination aux herbicides volatiles se chiffrent, depuis 2020, à plus d'un demi-million d'euros.

La FNAB et FOREBio appellent à créer un fonds d'indemnisation pour les agriculteur-rice-s bio victimes économiques des contaminations, soit par la création d'un fonds spécial financé par la redevance pollution diffuse, soit par la prise en charge du risque économique par le dispositif FMSE (Fonds de mutualisation sanitaire et environnemental).

Lien : <https://www.fnab.org/sarrasin-bio-francais-une-filiere-menacee/>

**Source(s) : Communiqué de presse FNAB et FOREBio, 14 septembre 2023**

### Une nouvelle Présidente pour le Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis le 6 juillet 2023, France Bédouin, de la Biscuiterie de Provence, a été élue Présidente pour le Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes par le Conseil d'administration et succède à Vincent Bascoul qui clôture ses 3 ans de mandat.

**Source(s) : Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes, septembre 2023**

### Lauréats du Concours Graines d'Agriculteurs 2023

Dans le cadre du Concours Graines d'Agriculteurs, quatre jeunes agriculteurs (3 lauréats et un coup de cœur du jury) ont été récompensés, le 11 septembre, par Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, pour leurs pratiques innovantes en termes d'élevage :

- Aurélie Raynaud, 33 ans, Les Saintes Maries de la Mer, Bouches-du-Rhône, qui élève des taureaux Camargue ;

- Apolline Martel, 25 ans, Colomel, Ille-et-Vilaine, qui élève 130 vaches laitières biologiques et accueille, 2 à 3 jours par semaine, des étudiants et des enfants pour des visites ;

- Romain Delneuf, 38 ans, Asnières la Giraud, Charente-Maritime, qui a lancé un élevage porcin en plein air avec transformation et commercialisation ;

- Pierre Nauleau, 23 ans, Charroux, Vienne, qui élève des vaches limousines biologiques en utilisant l'acupuncture en synergie avec les huiles essentielles.

Lien : <https://graines-agriculteurs.fr/concours>

**Source(s) : Communiqué de presse Graines d'agriculteurs, 11 septembre 2023**

### Toopi Organics valorise l'urine humaine

Implantée en Gironde depuis 2019, la société Toopi Organics, qui collecte et transforme l'urine humaine en engrais, vient de réunir 16 millions d'euros pour industrialiser sa production. La PME souhaite étendre son réseau de collecte d'urine et développer trois nouveaux biostimulants. Elle planifie également la construction de deux usines de transformation d'une capacité d'un million de litres par an chacune, en France et en Belgique. La société a déjà lancé, cette année, dans ces deux pays, la commercialisation de son premier produit, Lactopi Start, un biostimulant issu de la fermentation de l'urine humaine, utilisable en agriculture biologique.

Lien : <https://www.environnement-magazine.fr/recyclage/article/2023/09/14/145717/toopi-organics-leve-16-millions-euros-pour-valoriser-urine-humaine>

**Source(s) : <https://www.environnement-magazine.fr>, 14 septembre 2023**



### Calculateur d'Empreinte Pesticides

La Fondation Ecotone, engagée pour la préservation de la biodiversité, annonce la mise à disposition, pour le grand public, du Calculateur d'Empreinte Pesticides, développé avec l'association Solagro. A l'instar de l'« empreinte carbone », cette empreinte pesticides vise à mieux comprendre l'impact environnemental de notre alimentation.

Le Calculateur (<https://www.empreinte-pesticides.com/>), accessible gratuitement, est conçu pour permettre de visualiser, concrètement, simplement et rapidement, le nombre de mètres carrés préservés ou contaminés par des pesticides en fonction de ses choix alimentaires.

Plus de 30 aliments y sont passés au crible, dont les 10 aliments les plus consommés par les Français (céréales, pommes de terre, vin, sucre, pommes...).

Lien : <https://www.ecotone.bio/fr/lancement-du-premier-calculateur-dempreinte-pesticides-pour-lalimentation>

**Source(s) : Ecotone, Solagro, 24 juillet 2023**

### Outil ACCT-FNAB, évaluation Énergie-GES de l'exploitation agricole bio

La FNAB a souhaité disposer, pour son réseau, d'un outil commun d'évaluation de l'empreinte carbone des exploitations agricoles en agriculture biologique, afin d'être en capacité d'accompagner localement les agriculteurs sur la connaissance de l'impact climatique et de disposer de références par productions.

Le diagnostic ACCT-FNAB a pour objectif d'évaluer, à l'aide d'un tableur excel, la consommation d'énergie non renouvelable et les émissions de gaz à effet de serre (GES), ainsi que la variation de stock carbone à l'échelle de l'exploitation agricole. Le périmètre de l'analyse ACCT-FNAB est celui de l'exploitation agricole dans l'ensemble de ses activités. L'évaluation énergie-GES se limite donc aux produits agricoles « aux portes de l'exploitation ».

Les principes méthodologiques de l'évaluation énergie-GES mis en œuvre dans l'outil ACCT-FNAB combinent plusieurs sources : les outils de Solagro (PLANETE, ACCT, ACCT-DOM), mais également Dia'terre® (outil coordonné par l'ADEME). Les méthodes de calcul et facteurs énergétiques ou d'émissions de GES reposent sur une complémentarité de sources bibliographiques, dont notamment GESTIM+, l'initiative 4 pour 1000, la base Carbone®, la base de données EcoAlim, ou bien encore Agribalyse®. Des conseillers de différents GAB ont été associés au développement de l'outil.

Lien : <https://solagro.org/travaux-et-productions/outils/outil-acct-fnab>

**Source(s) : <https://solagro.org/>, septembre 2023**

### Outil BiodiScore pour mesurer la biodiversité sur les fermes bio

Le Collectif BiodiScore lance son calculateur sous format numérisé pour mesurer la biodiversité sur les fermes bio. Un outil facile à utiliser pour les producteurs de tout type d'exploitation agricole. Le Collectif rassemble, en 2023, une vingtaine d'adhérents, producteurs, transformateurs et distributeurs, dont Adatris, Arcadie, l'Association Française d'Agroforesterie, Biocoop, Léa Nature, Olga, O2M Lab, Pain de Belledonne et plusieurs producteurs de toute la France.

L'agriculteur garde ses données confidentielles et seul le résultat du nombre de "Biod" par hectare est transmis aux acteurs économiques identifiés. Les données BiodiScore sont gardées d'une année sur l'autre (pour ne pas recommencer de zéro l'année N+1).

Le site internet <https://biodiscore.bio> explique la démarche, et présente les adhérents et les avantages du BiodiScore pour les producteurs et les transformateurs.

**Source(s) : <https://www.biolineaires.com/>, 21 juillet 2023**

### Bonne entente de voisinage chez les plantes pour mieux résister aux maladies

Des chercheurs d'INRAE, de l'Institut Agro Montpellier, du Cirad, du CNRS et de la Yunnan Agricultural University (Chine) ont découvert une forme d'immunité sociale chez le blé et le riz. La sensibilité aux maladies chez ces plantes n'est pas seulement conditionnée par des gènes de résistance, mais résulte également d'un dialogue avec leurs voisines de la même espèce. Leurs résultats, publiés dans PLOS Biology (<https://journals.plos.org/plosbiology/article?id=10.1371/journal.pbio.3002287>), montrent que, dans certains cas, cette coopération peut réduire de près de 90 % la sensibilité de la plante aux maladies, c'est-à-dire autant que leurs propres gènes de résistance. Ces résultats ouvrent de nouvelles perspectives pour améliorer la résistance des plantes aux maladies et contribuer à réduire l'usage des pesticides.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/bonne-entente-voisinage-plantes-mieux-resister-aux-maladies>

**Source(s) : Communiqué de presse INRAE, 13 septembre 2023**



## Demande de la FNAB pour permettre le développement de la bio

La FNAB réaffirme que, si la bio traverse une crise de marché depuis deux ans, elle n'en reste pourtant pas moins le seul modèle agricole qui permette de concilier souveraineté, rendements et durabilité. Pour remettre la France sur les rails des objectifs européens qu'elle s'est fixée, 18% de surfaces bio en 2027 et 21% en 2030, la FNAB demande :

- que la France augmente, dès le 1er janvier 2024, son écorégime bio au niveau maximum possible prévu par les textes, à savoir 145 euros par hectare et par an, pour lever les freins à la conversion ;

- qu'une véritable politique de la demande se mette en place avec : l'atteinte rapidement des objectifs d'EGAlim ; des mesures pour que tous les Français-es puissent manger bio, même les plus précaires, comme la mise en place du chèque alimentaire durable ; un encadrement strict des prix et des marges tel que promis par la loi EGAlim en 2017 ;

- l'intégration d'un module bio obligatoire de 3 à 6 heures par semaine en lycée agricole.

Lien : <https://www.fnab.org/21-de-surfaces-bio-en-2030-mode-demploi/>

**Source(s) : <https://www.fnab.org>,  
19 septembre 2023**

## Lauréats des Prix européens de l'agriculture biologique

Les huit lauréats de la deuxième édition des EU Organic Awards, les Prix européens de l'agriculture biologique, ont été annoncés, le 25 septembre, lors d'une cérémonie publique. Les prix sont organisés conjointement par la Commission européenne, le Comité économique et social européen, le Comité européen des régions, le COPA-COGECA et IFOAM Organics Europe, avec le soutien du Parlement européen et du Conseil.

Dans les différentes catégories, les huit lauréats sont :

- Agricultrice biologique : Mme Clara Benito Pacheco (Espagne),
- Agriculteur biologique : M. Thomas Moschos (Grèce),
- Région biologique : Région du Burgenland (Autriche),
- Ville biologique : Vienne (Autriche),
- District biologique : Idanha-a-Nova (Portugal),
- PME de transformation d'aliments biologiques : Merry Mill (Irlande),
- Distributeur de produits biologiques : Gut Wulksfelde (Allemagne),
- Meilleur restaurant/service alimentaire biologique : Luftburg - Kolarik im Prater (Autriche).

Lien : [https://agriculture.ec.europa.eu/news/eu-organic-day-highlighting-excellence-across-organic-value-chain-through-second-eu-organic-awards-2023-09-25\\_en](https://agriculture.ec.europa.eu/news/eu-organic-day-highlighting-excellence-across-organic-value-chain-through-second-eu-organic-awards-2023-09-25_en)

**Source(s) : Communiqué IFOAM Organics Europe,  
25 septembre 2023**

## Les Agrowebinaires du mardi

Portés par l'Acta et Agreenium, ces webinaires – saison 10, qui se tiendront d'octobre à décembre, le mardi, de 13h à 14h, visent à informer et à former les praticiens, et porteront sur des thèmes transversaux en faveur des transitions. Les deux thèmes traités en 2023-2024 sont la sobriété en agriculture, alimentation et environnement, et l'agriculture biologique : production, transformation, consommation. Chaque webinaire traite d'un sujet d'application de recherche, pouvant nourrir les innovations de terrain et les contenus d'enseignement.

Lien : <https://www.agreenium.fr/numerique/webinaires/les-webinaires-agreeniumacta>

**Source(s) : Acta, Agreenium, septembre 2023**





### Appel à projets : « Résilience et Capacités Agroalimentaires 2030 »

Dans le cadre de France 2030, l'appel à projets « Résilience et Capacités Agroalimentaires 2030 » a été lancé. Cet appel à projets vise en priorité les projets d'industrialisation (thématiques 1 à 3) et de structuration des filières (thématique 4) dans les 4 thématiques suivantes :

1. la relocalisation des maillons industriels stratégiques ;
2. l'industrialisation pour répondre aux besoins alimentaires de demain ;
3. l'industrialisation pour réussir la transition agroécologique ;
4. des démarches collectives de transition et de résilience des filières agricoles et agroalimentaires.

Date limite de dépôt des candidatures : 15 novembre 2023.

Lien : <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-resilience-et-capacites-agroalimentaires-2030>

**Source(s) : <https://www.bpifrance.fr>, France 2030, août 2023**

### Le Jour du dépassement

Calculé par le Global Footprint Network, le Jour du dépassement correspond à la date à laquelle l'humanité a consommé (empreinte écologique) l'ensemble des ressources que la Terre peut reconstituer en une année (biocapacité). En 2023, ce jour est tombé le 2 août. Autrement dit : pour régénérer ce que l'humanité consomme aujourd'hui, il nous faudrait l'équivalent de "1,7 Terre" en termes de surface. À partir de cette date, nous vivons 5 mois dans le rouge en entamant le capital naturel nécessaire au maintien de la vie sur Terre.

En France, le Jour du dépassement est tombé, cette année, le 5 mai. Un très mauvais signal : si toute l'humanité consommait comme les Français, nous aurions besoin de 2,9 planètes. En effet, malgré tous les engagements pris par les décideurs politiques, les hauts sommets organisés, nous n'avons pas réussi à faire reculer cette date, qui stagne, en France, depuis des années.

Lien : <https://www.wwf.fr/jour-du-depassement>

**Source(s) : WWF, août 2023**

### 1er millésime bio pour le domaine Château Couhins d'INRAE

Le vignoble de Château Couhins, grand cru classé de Graves et propriété d'INRAE depuis 1968, met en vente son 1er millésime certifié bio. Vignoble de production (20 ha de vin rouge et 10 ha de vin blanc) et de commercialisation, Couhins est aussi un terrain d'expérimentation privilégié pour les chercheurs et techniciens d'INRAE, et permet des échanges réguliers avec les viticulteurs de la région bordelaise et au-delà. Il se positionne ainsi comme un lieu clé pour concevoir des systèmes viticoles agroécologiques et performants, capables de donner des vins de très grande qualité.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/1er-millesime-certifie-bio-domaine-chateau-couhins>

**Source(s) : Communiqué de presse INRAE, 18 septembre 2023**

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom ..... Prénom .....

Organisme .....

Adresse d'expédition .....

.....

Adresse de facturation .....

.....

Téléphone ..... E-mail .....

### BIOPRESSE

#### Je m'abonne à BIOPRESSE :

Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an,  
soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)  
tarif à l'unité : 10 €

Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) : gratuit

Pour vous abonner, rendez-vous sur: <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

## TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

|  | Nombre de pages                              | Abonnés                     | Non abonnés                 | Agriculteurs Etudiants*     |
|--|--|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Prêt d'ouvrage<br>Indemnité forfaitaire si non-retour<br>+ forfait   |  | 80 €<br>8 €                 | 80 €<br>8 €                 | 80 €<br>6 €                 |
| Liste bibliographique thématique<br>* sur place<br>effectué par l'utilisateur<br>effectué par une documentaliste<br>* par courrier   |  | gratuit<br>4 €<br>8 €       | gratuit<br>6 €<br>16 €      | gratuit<br>4 €<br>8 €       |
| Photocopies<br>Frais de photocopies sur place<br>Frais de photocopies par<br>correspondance (incluant<br>le coût de la recherche documentaire,<br>des photocopies et les frais d'expédition) | la page<br>la 1ère page<br><br>les suivantes | 0.10 €<br>2 €<br><br>0.30 € | 0.10 €<br>2 €<br><br>0.30 € | 0.10 €<br>2 €<br><br>0.30 € |
| Questionnement par téléphone ou mail,<br>et réponse immédiate ne nécessitant<br>pas de recherche particulière  |  | gratuit                     | gratuit                     | gratuit                     |

\* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)

## BON DE COMMANDE

### Identification du demandeur

Nom ..... Prénom .....

Organisme .....

Adresse .....

Téléphone ..... Fax .....

Abonné

Non abonné

Agriculteur/Étudiant

### Commande de photocopies

| N° Biopresse    | N° Notice | Nombre de pages |
|-----------------|-----------|-----------------|
|                 |           |                 |
| Total des pages |           |                 |
| Montant         |           |                 |

### Prêt d'ouvrage (limité à 1 ouvrage pour une durée maximale de 2 semaines)

Auteur :

Titre :

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (**chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »**)

*Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.*



## COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

### **AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)**

12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS - FRANCE

Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45

[contact@agencebio.org](mailto:contact@agencebio.org)

<http://www.agencebio.org>

■ Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique : Juin 2023

AGENCE BIO - 72 p.

### **BIO NOUVELLE-AQUITAINE**

FRAB NOUVELLE-AQUITAINE, 347 Avenue Thiers, 33 100 BORDEAUX - FRANCE

Tél. : 05 56 81 37 70

[info@bionouvelleaquitaine.com](mailto:info@bionouvelleaquitaine.com)

<http://www.bionouvelleaquitaine.com>

■ Castration des porcelets en bio : Le nouveau cadre réglementaire et les alternatives

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2023/06/ELEVAGE-Fiche-castration.pdf>

ROCHE Fabrice - 2 p.

### **CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE**

9 Rue André-Brouard, BP 70510, 49 105 ANGERS CEDEX 02 - FRANCE

Tél. : 02 41 18 60 00 - Fax : 02 41 18 60 01

[accueil@pl.chambagri.fr](mailto:accueil@pl.chambagri.fr)

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>

■ Conversion en bio de systèmes ovins viande en Pays de la Loire : Simulations de conversion de castypes conventionnels

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL)

[fileadmin/user\\_upload/National/FAL](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL)

[commun/publications/Pays de la Loire/2022/2022](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/commun/publications/Pays_de_la_Loire/2022/2022)

[Conversion\\_bio\\_systemes\\_ovins\\_Pays\\_de\\_la\\_Loire](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/commun/publications/Pays_de_la_Loire/2022/2022)

[SECURIBIOV\\_01.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/commun/publications/Pays_de_la_Loire/2022/2022)

FICHET Laurent / MIGNE Stéphane - 3 p.

### **CIIRPO (Centre Interrégional d'Information et de Recherche en Production Ovine)**

Le Mourier, 87 800 SAINT PRIEST LIGOURE - FRANCE

Tél. : 05 55 00 63 72

<http://idele.fr/reseaux-et-partenariats/ciirpo.html>

■ Innovations et nouvelles pratiques agroécologiques : Des solutions techniques testées par les éleveurs avec leurs techniciens

<https://idele.fr/?eID=cmis>

[download&old=workspace://SpacesStore/](https://idele.fr/?eID=cmis)

[ce1b4172-4a45-43de-a6a6-672ab330fe63](https://idele.fr/?eID=cmis)

SAGOT Laurence - 28 p.

### **CIVAM DU PAYS RUFFÉCOIS**

2 Avenue des Avenaux, 16 330 MONTIGNAC-CHARENTE - FRANCE

Tél. : 06 71 94 80 27

[ruffecois@civam.org](mailto:ruffecois@civam.org)

■ Le pâturage de couverts : Un partenariat aux multiples atouts

<https://www.calameo.com/>

[read/0068576700e10473da7df](https://www.calameo.com/)

SAUMON Guillaume / DIEVAL Coline - 40 p.

### **COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE**

Jardin d'agronomie tropicale, 45 bis Avenue de la Belle Gabrielle, 94 736 NOGENT-SUR-MARNE - FRANCE

[contact@commerceequitable.org](mailto:contact@commerceequitable.org)

<http://www.commerceequitable.org/>

■ Communiqué de presse : Avec 2 % de croissance, le commerce équitable résiste à l'inflation : Son modèle continue de parler aux Français-es

[https://www.commerceequitable.org/wp-content/](https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/cp-cef-donnes-eco-2022-vdef.pdf)

[uploads/cp-cef-donnes-eco-2022-vdef.pdf](https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/cp-cef-donnes-eco-2022-vdef.pdf)

COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE - 5 p.



## CONFÉDÉRATION PAYSANNE

104 Rue Robespierre, 93 170 BAGNOLET - FRANCE  
Tél. : 01 43 62 04 04

[contact@confederationpaysanne.fr](mailto:contact@confederationpaysanne.fr)

<http://www.confederationpaysanne.fr/>

- Biosécurité en élevage de porcs plein-air : Comprendre et se défendre !

[https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/Guide\\_Bios%C3%A9curit%C3%A9\\_porcs.pdf](https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/Guide_Bios%C3%A9curit%C3%A9_porcs.pdf)

CONFÉDÉRATION PAYSANNE - 60 p.

## ÉDITIONS FITAMANT

Rue Menez Caon, BP 16, 29 560 TELGRUC-SUR-MER - FRANCE

Tél. : 02 98 27 37 66 - Fax : 02 98 27 37 65

[com@fitamant.fr](mailto:com@fitamant.fr)

- Annuaire Biofil des fournisseurs de l'agriculture bio 2023-2024

BIOFIL - 134 p.

## ÉDITIONS TERRE VIVANTE

Domaine de Raud, 38 710 MENS - FRANCE

Tél. : 04 76 34 80 80 - Fax : 04 76 34 84 02

[info@terrevivante.org](mailto:info@terrevivante.org)

<http://www.terrevivante.org>

- Le guide Terre vivante du jardin-forêt : Le jardin d'Émerveille

KULIK Rémi - 290 p. - 35 €

## FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK - SUISSE

Tél. : + 41 (0)62 8657-272

[info.suisse@fibl.org](mailto:info.suisse@fibl.org)

<http://www.fibl.org>

- Améliorer la santé des veaux et des porcelets grâce aux plantes médicinales : Potentiel de la phytothérapie d'un point de vue scientifique

<https://orgprints.org/id/eprint/49882/>

AYRLE-STAUSS Hannah / WALKENHORST Michael / WOPFNER Sonja / ET AL. - 24 p.

## FRANCE STRATÉGIE

20 Avenue de Ségur, TSA 90725, 75 334 PARIS Cedex 07 - FRANCE

Tél. : 01 42 75 60 00

<https://www.strategie.gouv.fr/>

- Coût de l'inaction face au changement climatique en France : Que sait-on ?

[https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2023-dt\\_cout-inaction-climatique\\_20\\_avril.pdf](https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2023-dt_cout-inaction-climatique_20_avril.pdf)

DELAHAIS Adrien / ROBINET Alice - 80 p.

- Les incidences économiques de l'action pour le climat

<https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/2023-incidences-economiques-rapport-pisani-5juin.pdf>

PISANI-FERRY Jean / MAHFOUZ Selma - 158 p.

## FRANCE URBAINE

22-28 Rue Joubert, 75 009 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 44 39 34 56

<https://franceurbaine.org/>

- Quelle agriculture demain ? : 17 propositions pour développer des modèles agricoles résilients et durables

[https://franceurbaine.org/sites/franceurbaine.org/files/documents/franceurbaine.org/publications/etudes/contribution\\_alimentation\\_29.06.pdf](https://franceurbaine.org/sites/franceurbaine.org/files/documents/franceurbaine.org/publications/etudes/contribution_alimentation_29.06.pdf)

FRANCE URBAINE - 6 p.

## INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75

<http://www.idele.fr/>

- Cap Protéines : Autonomie protéique : Les éleveurs témoignent – Témoignages d'éleveurs ovins lait bio

<https://www.cap-proteines-elevage.fr/temoignages-d-eleveurs?scroll=1>

WOILTOCK Alexine / BLAYAC Camille / RONIN Antoine / ET AL. - 7 fiches techniques

- Cap Protéines : Autonomie protéique : Les éleveurs témoignent – Témoignages d'éleveurs bovins viande bio

<https://www.cap-proteines-elevage.fr/temoignages-d-eleveurs?scroll=1>

GUERET Jean-Marie / FALENTIN Etienne / BOUGAREL Francis / ET AL. - 10 fiches techniques

- Cap Protéines : Autonomie protéique : Les éleveurs témoignent – Témoignages d'éleveurs caprins lait bio

<https://www.cap-proteines-elevage.fr/temoignages-d-eleveurs?scroll=1>

BAUDRON Jennifer / DESANLIS Benoit / BOTHOREL Juliette / ET AL. - 6 fiches techniques



## INTERBEV

207 Rue de Bercy, 75 587 PARIS Cedex 12 - FRANCE  
Tél. : 01 44 87 44 60

[interbev@interbev.fr](mailto:interbev@interbev.fr)

<http://www.interbev.fr/>

■ Les Français et les viandes bio

<https://tinyurl.com/3y432r7b>

INTERBEV / OPINION WAY - 1 p.

## INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE

Cité Mondiale, 6 Parvis des Chartrons,  
33 075 BORDEAUX CEDEX - FRANCE

Tél. : 05 56 79 28 52

[contact@interbionouvelleaquitaine.com](mailto:contact@interbionouvelleaquitaine.com)

<https://www.interbionouvelleaquitaine.com/>

■ Produits laitiers bio : Annuaire des fournisseurs de produits laitiers bio pour la restauration collective – Décembre 2022

[https://drive.google.com/file/d/1wbjEox45w1VK\\_MV7bUzLcAcHYMEq51Wk/view?usp=share\\_link](https://drive.google.com/file/d/1wbjEox45w1VK_MV7bUzLcAcHYMEq51Wk/view?usp=share_link)

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE - 5 p.

■ Guide 2022/2023 des groupements de producteurs & des entreprises bio de Nouvelle-Aquitaine

<https://drive.google.com/file/d/1LGEHsfbPO0li-7CFRLwSacWjbN8ZynNW/view?usp=sharing>

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE - 246 p.

■ Étude : Freins et leviers au développement de la bio

<https://interbionouvelleaquitaine.com/etude-dynamiques-bio-et-territoires/>

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE / INTERBIO

OCCITANIE / BIO NOUVELLE-AQUITAINE / ET AL. - 11 fiches

■ Communiqué de presse du 2 juin 2023 : Avec une stabilisation des surfaces et une légère croissance du nombre de producteurs, la région Nouvelle-Aquitaine reste la 2ème région bio française

<https://interbionouvelleaquitaine.com/avec-une-stabilisation-des-surfaces-et-une-legere-croissance-du-nombre-de-producteurs-la-region-nouvelle-aquitaine-reste-la-2eme-region-bio-francaise/>

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (ORAB) - NOUVELLE-AQUITAINE / BIO NOUVELLE-AQUITAINE / AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE / ET AL. - 1 p.

## MIALET-BARRAULT ÉDITEURS

3 Place de l'Odéon, 75 006 PARIS - FRANCE

[presse@mialetbarrault.fr](mailto:presse@mialetbarrault.fr)

<https://www.mialetbarrault.fr/>

■ Pour l'amour des bêtes

PELLUCHON Corine / PORCHER Jocelyne - 160 p. - 12 €

## OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

12 Cours Lumière, 94 300 VINCENNES -

<https://www.ofb.gouv.fr/>

■ La biodiversité française en déclin : 10 ans de chiffres-clés par l'Observatoire national de la biodiversité

[https://naturefrance.fr/sites/default/files/2023-06/](https://naturefrance.fr/sites/default/files/2023-06/Publication_10ansONB_web.pdf)

[Publication\\_10ansONB\\_web.pdf](https://naturefrance.fr/sites/default/files/2023-06/Publication_10ansONB_web.pdf)

LE MIEUX Amélie - 7 p.

## PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont,  
89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES - FRANCE

Tél/Fax : 04 73 98 69 57

<http://www.poleabmc.org>

■ Mémoire de fin d'études : Analyses de trajectoires de conversion à l'agriculture biologique dans des élevages bovins allaitants bio du Massif Central finissant leurs animaux à l'herbe

[https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/06/memoire-analyse-trajectoires-conversion-ab-bovins-allaitants-mc-herbe\\_csimon.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/06/memoire-analyse-trajectoires-conversion-ab-bovins-allaitants-mc-herbe_csimon.pdf)

[SIMON Capucine - 45 p.](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/06/memoire-analyse-trajectoires-conversion-ab-bovins-allaitants-mc-herbe_csimon.pdf)

## RÉSEAU GAB-FRAB BRETAGNE

FRAB, 12 Avenue des Peupliers, 35 510 CESSON-SEVIGNÉ - FRANCE

Tél. : 02 99 77 32 34

[frab@agrobio-bretagne.org](mailto:frab@agrobio-bretagne.org)

<http://www.agrobio-bretagne.org>

■ Observatoire de la production biologique en Bretagne : Édition 2022 : Chiffres 2021

JULLIARD Sébastien / SOURDRILLE Léa - 60 p. - 12 €

## SOLAGRO

75 Voie du TOEC, CS 27608, 31 076 TOULOUSE CEDEX 3 - FRANCE

Tél. : 05 67 69 69 69

[solagro@solagro.asso.fr](mailto:solagro@solagro.asso.fr)

<http://www.solagro.org/>

■ Solagro : Rapport d'activité 2022

[https://solagro.org/images/imagesCK/files/qui-sommes-nous/Rapport\\_Activite\\_2022\\_Solagro.pdf](https://solagro.org/images/imagesCK/files/qui-sommes-nous/Rapport_Activite_2022_Solagro.pdf)

SOLAGRO - 44 p.

## TERRE DE LIENS

25 Quai André Reynier, 26 400 CREST - FRANCE

Tél. : 09 70 20 31 00

[fondation@terredeliens.org](mailto:fondation@terredeliens.org)

<http://www.terredeliens.org>

■ À la découverte de collectifs en Occitanie : Histoires d'installations en collectif

[https://terredeliens.org/documents/202/TDL\\_Fermes\\_collectives-BAT\\_version\\_num-HD.pdf](https://terredeliens.org/documents/202/TDL_Fermes_collectives-BAT_version_num-HD.pdf)

BOURJAC Mathilde / BURON Émeline / CRETIN Louis / ET AL. - 21 p.



## **TRAME (Association nationale de développement agricole et rural)**

6 Rue de la Rochefoucauld, 75 009 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 44 95 08 00

<http://www.trame.org>

■ Se lancer dans une démarche de PSE avec des collectifs d'agriculteurs : Enseignements méthodologiques du projet LABPSE

<https://trame.org/wp-content/uploads/2022/12/GUIDE-METHODO.pdf>

BAILLY Marie-Laure / DELAUNAY Sandra / ISSANCHOU Alice / ET AL. - 48 p.

## **UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE**

49 Boulevard François Mitterrand, CS 60032,

63 001 CLERMONT-FERRAND - FRANCE

Tél. : 04 73 17 79 79

<https://www.uca.fr/>

■ Étude de marché : Projet d'accueil œnotouristique au Domaine Hameau Touchebœuf (42)

HUREL Marie - 64 p.







## LA BIOBASE

Plus de 45 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)  
ou directement sur notre catalogue en ligne : [abiodoc.docressources.fr](http://abiodoc.docressources.fr)

## PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)



- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'Afrique et l'agriculture tropicale, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))
- Résultats préliminaires de l'enquête Organic-PLUS sur les élevages bio français, 2019 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique de références technico-économiques en AB en France, 2018 ([PDF](#))
- Finition majoritairement à l'herbe des bovins et ovins viandes en agriculture biologique, 2018 ([PDF](#))



# ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 45 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

## OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Acteurs de la Bio](#) : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire